

Formation Initiale des Bibliothécaires d'Etat

Mise en place de formations à destination des enseignants-chercheurs et des étudiants en Master et Doctorat du pôle Sciences de l'Université Paul Cézanne Aix-Marseille

Dossier d'aide à la décision

Caroline Péron

Sous la direction de Madame Anne Zwick
Responsable du pôle Sciences du SCD de l'UPCAM

Et de Monsieur Christophe Catanese
Responsable de la formation des conservateurs à l'Enssib

Remerciements

Je remercie Anne Zwick, ma correspondante d'établissement et Christophe Catanese, mon tuteur à l'Enssib, pour leurs conseils méthodologiques et leurs relectures.

Je tiens à remercier également mes collègues de la BU de Sciences de St-Jérôme à Marseille et plus généralement les personnels du SCD de l'Université Paul Cézanne-Aix-Marseille 3 pour leur accueil chaleureux.

Merci aux collègues des bibliothèques de l'Université Lyon 1 pour ce qu'ils m'ont apporté pendant mon stage.

Merci enfin aux bibliothécaires de la FIBE-U pour l'année passée à leur côté.

Résumé :

Le but de ce rapport est de promouvoir les formations aux usagers à destination des doctorants, des étudiants en Master et des enseignants-chercheurs à la bibliothèque de Sciences de l'Université Paul Cézanne à Marseille. Ce rapport décrit le contexte actuel et propose des nouvelles formations pour ce public spécifique.

Descripteurs :

Bibliothèques universitaires - - France - - Marseille (Bouches-du-Rhône)

Bibliothèques universitaires - - Formation des utilisateurs

Abstract :

This report aims at promoting information literacy to PhD and Master students, teachers and researchers at the Science Library in the Paul Cézanne University of Marseille. This report describes the current context and suggestions about new training courses for this specific public.

Keywords :

Academic libraries - - France - -Marseille (Bouches-du-Rhône)

Academic libraries – Information literacy

Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat : « **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France** » disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Sommaire

SIGLES ET ABREVIATIONS	7
INTRODUCTION.....	9
PARTIE 1: CONTEXTE UNIVERSITAIRE ET DOCUMENTAIRES ET LEURS ENJEUX	11
A) Le contexte universitaire.....	11
1) <i>L'université Paul Cézanne - Aix-Marseille 3.....</i>	<i>11</i>
a) Une université pluridisciplinaire	11
b) Une université face à des projets importants	12
2) <i>L'offre de formation et les publics à la Faculté des sciences et techniques</i>	<i>12</i>
a) L'offre de formation et la recherche à la FST	12
b) Le public de la FST	13
B) Le contexte documentaire	15
1) <i>Le SCD de l'UPCAM</i>	<i>15</i>
a) Présentation générale	15
b) Un SCD au cœur de nombreux projets de collaboration	17
2) <i>La BU de sciences de St-Jérôme</i>	<i>17</i>
a) Présentation générale: publics et collections	17
b) Formation des usagers: une formation en 1 ^{er} cycle bien ancrée, mais des formations en cycle avancé qui restent à développer	19
PARTIE 2 : APERÇU SUR QUELQUES EXEMPLES EXTERIEURS DE FORMATIONS	21
A) Exemples en France	21
1) <i>Bibliothèques du SCD de l'Université de Lyon 1: une assistance documentaire personnalisée</i>	<i>21</i>
a) Formations en Master et Doctorat	21
b) Le service "Votre bibliothécaire sur rendez-vous"	22
2) <i>BU de l'UPMC-Paris 6: une offre de formation par discipline pour les Master et une offre de formation validée par l'Institut de formation doctorale</i>	<i>23</i>
a) Formations en Master	23
b) Formations en Doctorat	23
3) <i>L'INSA de Lyon: des formations pleinement intégrées dans le cursus des élèves.....</i>	<i>25</i>
4) <i>Le tutoriel de formation breton "Form@doct", un outil transversal à destination des doctorants</i>	<i>26</i>
B) Exemples étrangers	27
1) <i>Le réseau des bibliothèques scandinaves.....</i>	<i>27</i>
a) L'autoformation en ligne	27
b) Des formations à destination des doctorants et des chercheurs.....	27
2) <i>Les bibliothèques de l'université de Montréal.....</i>	<i>28</i>
a) L'autoformation en ligne	28
b) Formations en ateliers.....	29
c) Formations intégrées aux cursus	29
C) Synthèse des exemples français et étrangers.....	31
1) <i>Formations à la demande</i>	<i>31</i>
2) <i>Ateliers de formation.....</i>	<i>32</i>
3) <i>Les formations en ligne</i>	<i>32</i>
4) <i>Intégration de la formation dans les cursus.....</i>	<i>33</i>

PARTIE 3: ANALYSE DU QUESTIONNAIRE EN LIGNE ENVOYE AUX ENSEIGNANTS ET CHERCHEURS	35
A) La méthodologie de l'enquête par questionnaire	35
1) <i>L'élaboration du questionnaire.....</i>	35
2) <i>L'envoi du questionnaire</i>	36
B) L'analyse des réponses	36
1) <i>Le profil des enseignants et chercheurs.....</i>	36
2) <i>pratiques documentaires enseignants et chercheurs</i>	37
3) <i>Mise en place de formations à destination de leurs étudiants</i>	44
C) Synthèse des réponses	51
PARTIE 4: SCENARIOS DE FORMATIONS EN MASTER, DOCTORAT ET VERS LES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS.....	53
A) Scénario 1: des formations à la carte et nomades	53
1) <i>Objectifs et contenus de la formation</i>	54
2) <i>Organisation</i>	54
B) Scénario 2: des ateliers thématiques.....	55
1) <i>Objectifs et contenus de la formation</i>	55
2) <i>Organisation.....</i>	56
C) Scénario 3: des formations intégrées dans les cursus	56
1) <i>Objectifs et contenus de la formation</i>	56
2) <i>Organisation.....</i>	57
D) Scénario 4: l'autoformation	58
1) <i>Objectifs et contenus de la formation</i>	58
2) <i>Organisation.....</i>	59
E) Analyse comparative des scénarios.....	59
CONCLUSION	63
BIBLIOGRAPHIE	65
TABLE DES ANNEXES	71

Sigles et abréviations

ABES : Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur

AERES : Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

CEREGE : Centre Européen de Recherche et d'Enseignement des Géosciences de l'Environnement

CINAM : Centre Interdisciplinaire de Nanoscience de Marseille

CINES : Centre Informatique National de l'Enseignement Supérieur

CRN2M : Centre de Recherche de Neurobiologie- Neurophysiologie de Marseille

DSI : Diffusion sélective de l'information

FST : Faculté des sciences et techniques

IMEP : l'Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléoécologie

IM2NP : l'Institut Matériaux Microélectronique Nanosciences de Provence

IRPHE : 'Institut de Recherche sur les Phénomènes Hors Equilibre

ISM2 : Institut des Sciences Moléculaires de Marseille

IST : Information scientifique et technique

LATP : Laboratoire d'Analyse, Topologie, Probabilités

LCP : Laboratoire Chimie Provence

LSIS : Laboratoire des Sciences de l'Information et des Systèmes

LMD : Licence, Master, Doctorat

LRU : Loi relative aux libertés et responsabilités des universités

M2P2 : Laboratoire de Mécanique, Modélisation et Procédés Propres

PRES : Pôle de recherche et d'enseignement supérieur

SCD : Service commun de documentation

STAR : Signalement des thèses électroniques, archivage et recherche

UE : Unité d'enseignement

UPCAM : Université Paul Cézanne- Aix Marseille

Urfist : Unité régionale de formation à l'information scientifique et technique

Introduction

La formation des usagers à la recherche documentaire se développe de plus en plus dans le cadre universitaire. En effet, les compétences en matière de recherche d'information sont nécessaires à la fois dans le cursus universitaire, mais également dans l'insertion professionnelle. Ces compétences recourent la notion d'*Information Literacy* ou « maîtrise de l'information », et se définissent comme l'ensemble des aptitudes permettant aux individus « de déterminer les moments où ils ont un besoin d'information et, de trouver, d'évaluer et d'utiliser cette information »¹. Le défi qui se pose aujourd'hui pour les bibliothèques universitaires est de savoir comment elles peuvent ajouter de la valeur à l'expérience des étudiants avancés et des enseignants chercheurs, afin que ces derniers acquièrent les qualifications attendues dans la société de l'*Information Literacy*, d'autant plus que ces usagers ont souvent le sentiment de trouver tout ce qu'ils cherchent sur Internet.

En effet, les évolutions rapides de la documentation électronique modifient le comportement des publics dans leur recherche d'information, et dans leur fréquentation des bibliothèques universitaires. Ce constat concerne plus particulièrement les filières sciences et techniques des universités, qui demeurent un lieu d'investissement moindre dans les lectures en lien avec les études².

C'est dans ce contexte général que la formation à la recherche documentaire s'est développée en France, d'abord au niveau licence, dans le cadre de réformes universitaires telles que la loi Bayrou en 1997 (mise en place d'Unité d'Enseignement de méthodologie pour le travail universitaire), puis du « Plan Réussite Licence » de 2008, qui a permis de développer l'offre de formations à la recherche documentaire.

Mais si en 2007, 84,3% des étudiants de licence avaient suivi ces formations³, seulement 13,9% des élèves de Master et 1,8% des doctorants avaient été concernés par ce type de formations.

Or le public de Master et Doctorat a tout autant besoin d'accompagnement à la recherche documentaire que les étudiants de premier cycle. En France deux grandes enquêtes à destination des publics doctorants, à Clermont-Ferrand et en Bretagne, ont ainsi permis d'identifier certains besoins en matière de recherche d'information⁴. Ces

¹ AMERICAN LIBRARY ASSOCIATION, *Presidential Committee on Information Literacy: Final Report*, Chicago, 1989. [En ligne]. URL : <<http://www.ala.org/ala/mgrps/divs/acrl/publications/whitepapers/presidential.cfm#bib>>. [Consulté le 01 septembre 2011]

² COURTECUISSÉ François, *Internet au cœur des pratiques documentaires des étudiants : dans quelle mesure ?*, 7^e rencontre Formist, juin 2007. [En ligne]. URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1159>>. [Consulté le 01 septembre 2011]

³ BLIN, Frédéric, Mission de l'Information scientifique et technique et du réseau documentaire - *Synthèse nationale concernant l'activité de formation des usagers dans le réseau des Bibliothèques Universitaires- Journée d'études Arras*, 25 mars 2009. [En ligne], URL : <http://portail.bu.univ-artois.fr/simclien/consultation/binaries/stream.asp?instance=incipio&EIDMPA=INCIP_GED_RESS_784>. [Consulté le 01 septembre 2011]

⁴ ALIBERT, Florence, BCIU Clermont-Ferrand – *Enquête sur les besoins des doctorants clermontois en formation à la recherche documentaire*. Clermont-Ferrand, BCIU, 2009. [En ligne] URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-40779>> et HENRIET, Otilia, MALINGRE Marie-Laure et SERRES, Alexandre, *Enquête sur les besoins de formation des doctorants à la maîtrise de l'information scientifique dans les écoles doctorales de Bretagne. Analyse et synthèse des résultats*, juin 2008. [En ligne]. URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1792>>. [Consultés le 01 septembre 2011]

enquêtes avaient montré que les pratiques documentaires des doctorants s'uniformisent et se limitent à l'utilisation massive de moteurs de recherche pour plus de 90% d'entre eux. Ils n'ont pas toujours reçu de formations à la recherche documentaire dans leur cursus pour plus de la moitié d'entre eux, et ils ne connaissent pas forcément la notion de facteur d'impact, de propriété intellectuelle ou certains outils du web 2.0, comme les outils de veille.

L'utilisation intensive d'Internet ne signifie donc pas forcément que ces étudiants maîtrisent la méthodologie de recherche d'information.

En ce qui concerne les enseignants-chercheurs, le principal obstacle à leur formation réside dans le manque de temps auquel ils sont confrontés entre leurs missions de recherche et de valorisation de leur recherche, et leurs tâches administratives. De plus les modalités actuelles d'évaluation de leur recherche les obligent à écrire de plus en plus, et de plus en plus vite.

L'offre de formation à destination de ces publics particuliers reste donc à développer, devant l'évolution rapide des outils de recherche documentaire, et aussi parce que certains étudiants de Master et Doctorat n'ont pu suivre les formations de 1^{er} cycle (les étudiants étrangers par exemple).

C'est dans ce cadre que le Pôle Sciences du Service Commun de Documentation de l'Université Paul Cézanne-Aix Marseille 3 souhaite élargir son offre de formation, au-delà du niveau Licence, en s'adressant aux étudiants de Master et Doctorat, ainsi qu'aux enseignants-chercheurs.

Notre mission sera donc de proposer des projets de formations à destination de ce type de publics, en tenant compte de leurs besoins particuliers et en s'inspirant d'exemples de formations proposées dans d'autres bibliothèques universitaires, en France et à l'étranger. Un questionnaire en ligne envoyé en mai aux enseignants et chercheurs du campus scientifique de St-Jérôme permettra également de proposer des scénarios de formations.

Après avoir présenté le contexte universitaire et documentaire dans lequel s'inscrit cette étude, nous nous pencherons sur les offres de formation documentaire à destination d'étudiants en Master et Doctorat et d'enseignants-chercheurs dans d'autres BU, ainsi que sur les résultats du questionnaire en ligne envoyé aux enseignants - chercheurs, puis nous proposerons des scénarios de formations adaptés aux besoins de ces publics particuliers.

Partie 1 : Contexte universitaire et documentaire et leurs enjeux

A) LE CONTEXTE UNIVERSITAIRE

1) L'université Paul Cézanne-Aix-Marseille 3

a) Une université pluridisciplinaire

L'université Paul-Cézanne-Aix-Marseille III (UPCAM) est une université pluridisciplinaire, et plurisites (22 sites), installée à Aix-en-Provence et Marseille, avec des antennes à Arles, Digne et Salon de Provence. Elle est présidée par Marc Pena. Ses origines remontent à la création par Louis II d'Aragon d'une université de droit et théologie à Aix-en-Provence en 1409⁵. Depuis cette origine, l'université a gardé une spécificité liée au droit et à la science politique, disciplines absentes des deux autres universités de l'agglomération d'Aix-Marseille. En plus de ces deux disciplines, l'UPCAM propose des formations dans des domaines tels que l'économie, la gestion, le management et les sciences et technologies.

Après une révision de ses statuts en 2003-2004, l'université regroupe désormais une faculté de droit et de sciences politique, une faculté d'économie appliquée, une faculté des sciences et techniques, un Institut de management public et gouvernance territoriale, un Institut d'études françaises pour étudiants étrangers, un Institut d'administration des entreprises, un Institut Universitaire de Technologie, et un établissement public administratif rattaché, l'Institut d'études politiques d'Aix.

Sa recherche est structurée en pôles autour des sciences sociales et des sciences exactes en collaboration avec les deux autres universités d'Aix-Marseille, l'Université de Provence-Aix Marseille I et l'Université de Méditerranée-Aix Marseille 2. Selon l'AERES⁶ (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur), le secteur « droit-économie-gestion- s'identifie au site d'Aix, alors que le secteur disciplinaire –sciences et technologies- est totalement intégré à la vie scientifique marseillaise et à son caractère interuniversitaire ». Actuellement 30 laboratoires sont rattachés à l'université, dont 21 en tutelle principale, ainsi que 10 écoles doctorales, dont 3 en rattachement principal. L'université est impliquée dans 11 pôles de compétitivités, dont un mondial (« Solutions Communicantes Sécurisée ») et deux à vocation mondiales (« Mer-PACA » et « Eau »).

En 2010 l'université Paul-Cézanne, a accueilli 22826 étudiants⁷. Les effectifs étudiants ont peu varié, mais des fluctuations entre disciplines et entre niveaux ont eu lieu. Les inscriptions en droit sont en progression, elles se sont stabilisées en économie et gestion (grâce à une progression des effectifs dans les masters de gestion), mais « les sciences ont

⁵ UNIVERSITE PAUL CEZANNE, Site officiel de l'Université [En ligne]. URL : < <http://www.univ-cezanne.fr/index.php?id=923>>. [Consulté le 01 septembre 2011]

⁶ AERES, *Rapport d'évaluation de l'Université Paul Cézanne- Aix-Marseille III*, janvier 2008, [En ligne], URL : < <http://www.aeres-evaluation.fr/Etablissements/UNIVERSITE-AIX-MARSEILLE-3-PAUL-CEZANNE>>. [Consulté le 01 septembre 2011]

⁷ Source : logiciel APOGEE, Application Pour l'Organisation et la Gestion des Enseignements et des Etudiants

connu une évolution négative des effectifs en licence et master, que ne compense pas la progression des filières courtes »⁸. En effet les inscriptions en licence professionnelle sont en progression.

b) Une université face à des projets importants

L'UPCAM s'est engagée dans un effort important de restructuration pour tirer le meilleur profit de composantes disciplinaires bien identifiées, tant il est vrai qu'une recherche interdisciplinaire de qualité doit s'appuyer sur des disciplines fortes. Par exemple en sciences, trois pôles d'excellence ont été dégagés : en sciences de l'environnement (avec le Centre Européen de Recherche et d'Enseignement des Géosciences de l'Environnement, CEREGE, et l'Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléoécologie, l'IMEP), en sciences des matériaux, nanosciences et nanotechnologies (avec l'Institut Matériaux Microélectronique Nanosciences de Provence, l'IM2NP et le Centre de Recherche de Neurobiologie- Neurophysiologie de Marseille, le CRN2M) et en optique photonique (Institut Fresnel). Ces trois pôles sont des éléments partagés de la politique de site dans le domaine scientifique. Les pôles chimie, mathématiques-informatique-systèmes et neurosciences s'inscrivent dans la même perspective de restructuration.

Ces dynamiques nouvelles sont renforcées par la coopération avec les deux autres universités dans le cadre du PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur) « Aix- Marseille Université », qui regroupe les 3 universités d'Aix-Marseille depuis 2007. Dans le cadre du « plan campus », l'université a reçu une dotation de 503 millions d'euros, soit la troisième plus grosse dotation après Saclay et Lyon. Elle a accédé aux compétences élargies au 1^{er} janvier 2010 dans le cadre de la LRU (loi relative aux libertés et responsabilités des universités), du 10 août 2007. Le 18 décembre 2009, les trois conseils d'administration des trois universités d'Aix-Marseille ont voté les principes fondateurs d'une université unique et la fusion devrait être effective au 1^{er} janvier 2012. Cette fusion fera d'Aix-Marseille Université la plus grande université de France, avec 70 000 étudiants.

2) L'offre de formation et les publics à la Faculté des Sciences et techniques (FST)

a) L'offre de formation et de recherche en sciences

La faculté s'organise en différents départements : Sciences de la Matière, Sciences de la Vie, Sciences de la Terre et de l'Environnement, Mathématiques-Informatique-Systèmes. Les Départements participent à la définition de la politique d'enseignement et de recherche de la Faculté ainsi qu'à la gestion des enseignements, en liaison avec les unités et les équipes de recherche. La FST s'est transformé au long des décennies en accompagnant de nombreux changements (l'implantation du Pôle Technologique avec les Ecoles de mécanique et les Ecoles d'ingénieurs dont la nouvelle Ecole Centrale, l'installation de différents Instituts et laboratoires, la cohabitation avec l'Université de Provence).

⁸ AERES, *Rapport d'évaluation de l'Université Paul Cézanne- Aix-Marseille III*, janvier 2008, [En ligne], URL : < <http://www.aeres-evaluation.fr/Etablissements/UNIVERSITE-AIX-MARSEILLE-3-PAUL-CEZANNE>>

Les deux principaux sites qui regroupent l'offre de formation scientifique se trouvent sur le campus scientifique de St-Jérôme à Marseille, et le site de Montperrin à Aix, ce dernier n'accueillant que des licences.

Six mentions de licences sont proposées aux étudiants, ainsi que 8 licences professionnelles

L'UPCAM accueille également 18 master 1⁹, 15 Master 2 Professionnels, 17 Master 2 Recherche¹⁰, 28 mentions de doctorat¹¹, un DU d'optique et un I.U.T.

Les 28 mentions de doctorat sont regroupées dans 7 écoles doctorales (Sciences de la Vie et de la Santé, Mathématique et informatique de Marseille, Sciences chimiques, Sciences de l'environnement, Physique et Sciences de la matière, Physique, Modélisation et Sciences pour l'Ingénieur, Cognition, Langage, Education). Ces écoles doctorales appartiennent au Collège doctoral, créé au sein du PRES et qui regroupe les 12 écoles doctorales des 3 universités. Deux écoles doctorales en sciences sont rattachées en tutelle principale à l'UPCAM (Sciences Chimiques et Sciences de l'Environnement), les autres relevant d'une tutelle secondaire.

Sept laboratoires sont rattachés en tutelle principale à l'UPCAM : l'Institut Fresnel, l'Institut des Sciences Moléculaires de Marseille (ISM2), et (IM2NP) Laboratoire des Sciences de l'Information et des Systèmes (LSIS) Laboratoire de Mécanique, Modélisation et Procédés Propres (M2P2), le CEREGE, et l'IMEP.

Cinq laboratoires relèvent d'un rattachement secondaire à l'Université : le CRN2M, le Laboratoire d'Analyse, Topologie, Probabilités (LATP), le Centre Interdisciplinaire de Nanoscience de Marseille (CINAM), l'Institut de Recherche sur les Phénomènes Hors Equilibre (IRPHE), le Laboratoire Chimie Provence (LCP).

Ces laboratoires sont dispersés sur différents sites : le campus de St-Jérôme et le technopôle de Château-Gombert à Marseille, et l'Europôle de l'Arbois à Aix.

Au total, ce sont 249 enseignants sous tutelle de l'Université qui exercent à la FST.

b) Le public de la FST

Le secteur sciences et techniques de l'UPCAM compte 3816 inscrits, dont la majorité est répartie sur les deux campus suivants : St-Jérôme à Marseille (2842 étudiants) et Montperrin, à Aix (551 étudiants).

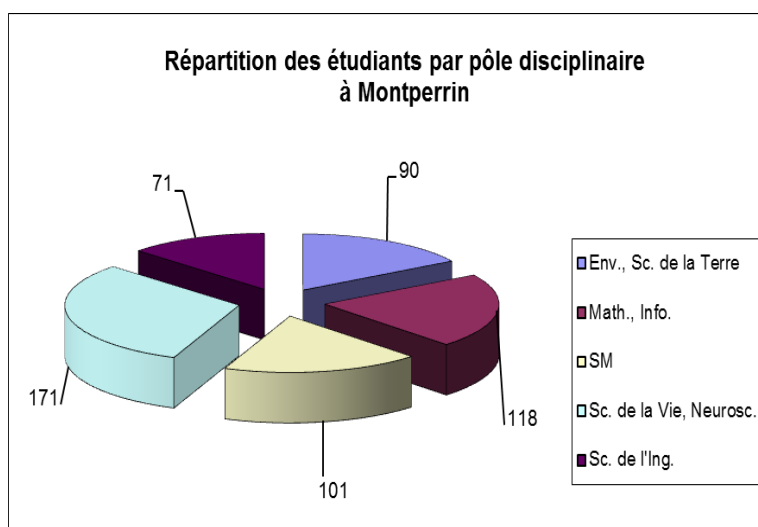
- A Montperrin, en licence, 31% des étudiants sont inscrits en Sciences de la Vie, 22% en Mathématique et Informatique, 18% en Sciences de la Matière, 16% en Sciences de la Terre et de l'Environnement, 13% en Sciences pour l'ingénieur.

Le graphique ci-dessous illustre la répartition des inscriptions par discipline à Montperrin.

⁹ <http://www.fst.univ-cezanne.fr/formations/masters-1.html>

¹⁰ <http://www.fst.univ-cezanne.fr/formations/masters-2.html>

¹¹ <http://www.fst.univ-cezanne.fr/la-recherche/ecoles-doctorales/doctorats.html>

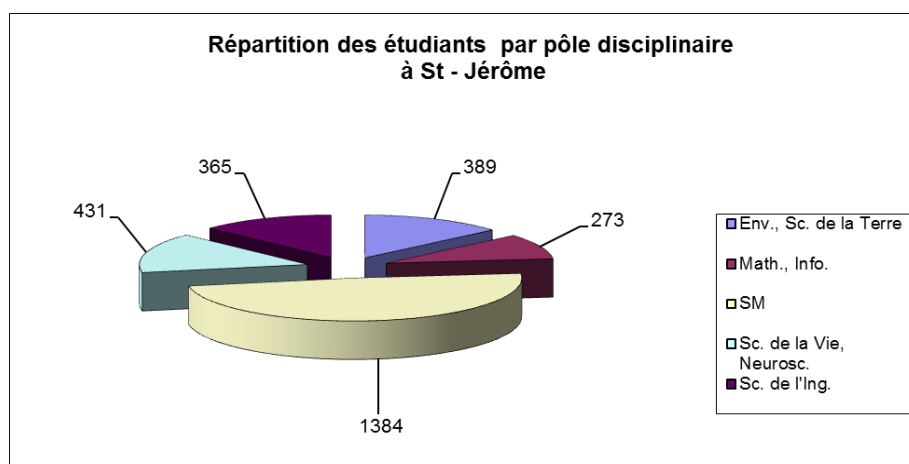


- A Saint-Jérôme, en licence, les étudiants les plus nombreux sont inscrits en Sciences de la Vie (33%), (mais ils ne représentent plus que 17% de l'effectif total, sur l'ensemble des cursus), puis viennent les Sciences de l'Ingénieur, les Sciences de la Matière, et les Mathématique et Informatique. Il n'existe pas de licence Sciences de la Terre et de l'Environnement à Saint-Jérôme. Après la licence, les autres mentions sont diversement représentées. Pour les Master, l'effectif le plus important est en Sciences de la Matière (27%), et en Sciences de la Terre et de l'Environnement (25%). Viennent ensuite les étudiants de Mathématiques et Informatiques, les Sciences de l'Ingénieur, et les étudiants de Sciences de la Vie, avec 10% d'inscrits. Au niveau Doctorat, le même rapport entre les mentions existe: il y a plus d'inscrit en Sciences de la Matière (38%) et en Sciences de la Terre et de l'Environnement (31%). Le tableau ci-dessous récapitule cette répartition des effectifs étudiants de St-Jérôme, par discipline et par niveaux.

Tableau récapitulatif des effectifs étudiants sur le campus de St-Jérôme, répartis par pôle disciplinaire et par niveaux

	Env., Sc.de la Terre	Math., Info	Sc.matière	Sc. Vie, Neurosc.	Sc. Ingénieur	TOTAL
L	0	188	194	283	197	674
M	230	198	245	91	133	897
D	98	49	117	19	27	310
IUT	61	26	828	38	8	961
TOTAL	389	273	1384	431	365	2842

Sur l'ensemble des cursus, à Saint-Jérôme, 46% des étudiants sont inscrits en Sciences de la Matière. Les autres disciplines sont équitablement réparties entre 12% et 17%, comme l'illustre le graphique suivant :



B) LE CONTEXTE DOCUMENTAIRE¹²

1) Le SCD de l'UPCAM

a) Présentation générale

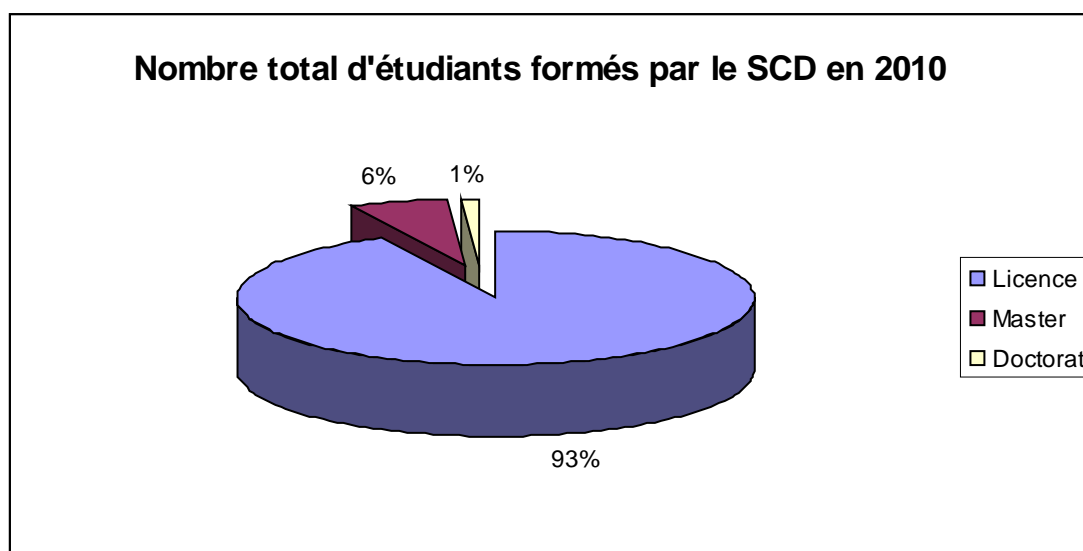
Le service Commun de Documentation de l'UPCAM est implanté sur deux sites principaux, Aix et Marseille. Il est constitué de 6 bibliothèques universitaires (BU) intégrées (BU Droit et Economie Schuman, BU de Sciences St-Jérôme, BU de Sciences et Droit de Montperrin, BU Droit et Economie de la Canebière, BU Institut d'Administration des Entreprises à Puyricard, BU de l'Institut d'Etudes Françaises pour Etudiants Etrangers) et de 12 bibliothèques associées. Dans le cadre du réseau des bibliothèques associées, la bibliothèque de recherche en droit René Cassin a été aménagée à Aix à la rentrée 2010. Actuellement le SCD a comme projet d'assurer la mise en œuvre d'un chantier de construction d'une bibliothèque de sciences sociales au centre de Marseille, sur l'îlot Bernard Dubois.

Les bibliothèques du SCD comptent 17 009 usagers actifs et ont accueilli 783 802 usagers en 2010, sur une amplitude de 311 heures d'ouverture hebdomadaire.

Ce sont les sites Schuman et la Canebière en Droit et Economie, et le site de St-Jérôme en Sciences qui comptent le plus d'usagers actifs, et le plus d'emprunts par an (plus de 63 953 à Schuman, 15 518 à St-Jérôme et 10 864 à la Canebière).

En 2010, 2256 étudiants (LMD) avaient été formés à la méthodologie documentaire dans le cadre de leur cursus (13 hors cursus en sciences). Cette formation touche principalement les étudiants en licence (2095 étudiants de licence, contre 137 en Master, 24 en Doctorat).

¹² Synthèse issu du rapport d'activité du SCD 2010.



Sur ce nombre total d'étudiants, 1893 étaient inscrits en droit ou économie, contre 363 en sciences.

313 doctorants (148 à Aix et 165 à Marseille) ont été formés dans le cadre de STAR, une application de l'ABES, l'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur, qui permet le dépôt et le signalement des thèses numériques. Cette formation s'est déroulée sur 6 heures, réparties entre une session théorique de 3 heures portant sur les aspects juridiques (droit d'auteur et les modalités de dépôt des thèses électroniques), et plusieurs sessions pratiques facultatives sur la présentation de la thèse : règles de présentation, utilisation d'une feuille de style avec un logiciel de traitement de texte (Microsoft Word), conversion en PDF (PDF creator), insertion de signets de navigation dans le PDF, tables des matières et index... Cette formation était assurée par une intervenante de l'Urfist.

Dans le cadre de ses projets, le SCD souhaite développer les formations aux usagers en direction du public de niveau recherche.

En matière de collections, le SCD donne accès à 278 960 ouvrages, il est abonné à 664 périodiques imprimés (514 français et 147 étrangers), et donne accès à une cinquantaine de bases de données, disciplinaires et pluridisciplinaires. Comme les autres SCD, le SCD de l'UPCAM doit affronter l'accroissement des dépenses documentaires électroniques (61% du budget total en 2009). Face à cette situation, les trois universités d'Aix-Marseille ont commencé à mutualiser leurs efforts dans le domaine des sciences : par exemple elles se sont abonnées à Science Direct, le service en ligne de l'éditeur de revues Elsevier, au titre d'un groupement de commande interuniversitaire, appartenant au groupement de commandes national, chaque université payant sa part (leur propre chiffre d'affaires sur la version papier plus le surcoût électronique).

Enfin en matière de ressources humaines, 63 agents sont mobilisés pour l'ensemble des activités du SCD.

b) Un SCD au cœur de nombreux projets de collaboration

Concernant le domaine des sciences, un plan de conservation partagée des périodiques scientifiques d'Aix-Marseille a été élaboré depuis 2002, afin de répondre à différentes préoccupations : la diversification des titres et leur coût élevé, le problème de manque de place dans les magasins, et la dispersion des ressources documentaires entre bibliothèques concernées. Ce plan concerne les bibliothèques St-Charles (Université de Provence-Aix Marseille I), le Pôle Santé de Marseille (Université de Méditerranée-Aix Marseille 2), la bibliothèque de Sciences-Sports de Luminy (Université de Méditerranée-Aix Marseille 2) et la bibliothèque des Sciences de St-Jérôme (UPCAM). Une liste d'une centaine de titres les plus représentatifs a été sélectionnée afin de répartir, entre les bibliothèques, la conservation des documents et les charges qui en découlent, d'assurer le plus large accès aux collections, d'en maintenir l'exhaustivité et la bonne conservation.

Un autre aspect de la mutualisation interuniversitaire réside dans le nouvel SIGB « libre », KOHA, commun aux trois SCD. Suite à une étude commencée en 2006, KOHA a été mis en place à la rentrée 2010, et les trois SCD ont fait le choix de développer comme application une interface Sudoc.

Le dépôt des thèses numériques concerne également les SCD des trois universités d'Aix-Marseille : depuis le 1^{er} janvier 2011, le dépôt des thèses se fait obligatoirement par voie électronique, et non plus par dépôt papier dans les 3 universités. Le doctorant doit déposer la version définitive de sa thèse au plus tard 3 semaines avant la soutenance sur le guichet de dépôt électronique. Les thèses seront cataloguées dans l'application STAR (Signalement des Thèses électroniques, Archivage et Recherche), mis en place par tous les établissements de l'enseignement supérieur, et signalées dans le catalogue Sudoc. STAR est une application développée par l'ABES (Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur), qui s'inscrit dans un mouvement national de valorisation des travaux de la recherche française. Il s'agit d'assurer : le signalement des thèses électroniques validées par l'établissement, l'archivage pérenne au CINES (Centre Informatique National de l'Enseignement Supérieur), la mise à disposition des thèses numérisées suivant les choix de l'établissement. Au-delà de cet aspect, la dématérialisation des thèses permet à terme d'assurer une meilleure lisibilité de la recherche locale à l'international. Dans ce cadre, les trois universités d'Aix-Marseille vont mettre bientôt en œuvre une plateforme interuniversitaire de diffusion des thèses.

Enfin, 7 groupes de travail constitués par des représentants des 3 SCD se sont mis en place dans le cadre de la future fusion des 3 universités. Ils travaillent en ce moment afin de trouver la meilleure cohérence possible entre le volet documentaire et le volet pédagogique, ainsi que sur la mise en place de structures transversales.

2) La BU de sciences de St-Jérôme

a) Présentation générale : publics et collections

La BU de sciences de St-Jérôme située sur le campus du même nom à Marseille, existe depuis la fin des années soixante. Sur une surface de 5100 m², la BU offre 400 places assises, une salle de travail de groupes et 2 salles de travail individuel et en silence, une

vidéothèque de 40 places équipée pour permettre des projections vidéo ou des formations, 20 postes d'ordinateurs publics, et 30 portables en prêt depuis 2006. Pour le moment, la bibliothèque ne dispose pas d'une salle équipée en ordinateurs pour la formation.

Elle ouvre 55 heures par semaine et 12 agents y travaillent, (1 conservateur en chef, 4 bibliothécaires-adjoints spécialisés, 6 magasiniers et une secrétaire), ce qui représente l'équivalent de 10,9 ETP effectifs.

La BU accueille un public d'étudiants, d'enseignants et de chercheurs dans les disciplines scientifiques enseignées à la FST. En 2010, 1 923 usagers actifs (étudiants, enseignants et 43 usagers non-universitaires) ont utilisé les services et collections de la BU, et 108 525 personnes l'ont fréquenté.

L'offre documentaire au sein de la BU est conséquente. En effet, 49 233 ouvrages sont disponibles, dont 35000 en libre accès, le fonds Sciences de la Matière étant le plus important, suivi par Mathématique et Informatique, et Sciences de l'Ingénieur. 52 % du budget concerne ces disciplines. Le libre accès comprend également une partie « culture générale », de 5 000 titres (littérature, BD).

Le fonds documentaire comprend également 106 titres de périodiques français et étrangers, dont notamment une soixantaine de titres très spécialisés, dans les domaines de la physique et de la chimie essentiellement. Mais les titres papier, depuis quelques années, ont été systématiquement désabonnés au profit de la version électronique quand cela était possible, et en accord avec le Plan de conservation partagée des périodiques scientifiques. La BU est particulièrement concernée par ce plan dans le domaine des périodiques de chimie.

Le fonds de recherche en accès contrôlé, qui regroupait plus de 7 500 ouvrages très spécialisés, ainsi que l'ensemble des thèses françaises en sciences, depuis 1986, sous forme de microfiches (plus de 112 500) est actuellement en cours de fusion avec le libre accès afin de le rendre plus visible. Les ouvrages plus anciens et moins consultés seront conservés en magasins et les quelques grandes séries intégreront la salle de référence de la BU où se trouvent les Chemical Abstracts. Cette salle Recherche sera transformée en espace dédié à l'actualité et à la culture générale. En effet, il n'était plus justifié de réserver une salle à un public de chercheurs qui ne la fréquente plus de façon assidue, à cause du développement des ressources électroniques.

Pour compléter cette offre documentaire, la BU propose également des usuels, un fonds de base en sciences humaines, ainsi que les rapports de jury des concours et les annales des sujets d'examen de la faculté.

En matière de documentation électronique, l'abonnement à de nombreuses bases de données bibliographiques spécialisées (Chemical Abstract Service, Web of science, Pascal ...), et à des bouquets de périodiques (Science Direct, Optics Infobase, Wiley...), permet désormais l'accès à des milliers de revues en texte intégral (13 000 environ). Certaines ressources s'adressent plus spécialement aux étudiants (les Techniques de l'Ingénieur), mais la majorité des ressources électroniques est destinée aux étudiants avancés ou enseignants et chercheurs. Les coûts en constante augmentation de la documentation électronique ont empêché le renouvellement de l'abonnement au bouquet de la Royal Society of Chemistry.

Le développement de la documentation électronique entraîne de nouveaux défis : former les usagers à l'utilisation de ces ressources, et trouver de nouveaux moyens pour les atteindre, ceux-ci se déplaçant de moins en moins en BU, particulièrement les étudiants avancés et les enseignants-chercheurs.

b) Formation des usagers : une formation en 1er cycle bien ancrée, mais des formations en cycle avancé qui restent à développer

Tous les étudiants qui arrivent en première année à l'université bénéficient d'une heure de présentation des services de la bibliothèque, avec une visite commentée. 32 visites, qui ont concerné 524 personnes, ont été organisées en 2010.

Depuis 2006, la bibliothèque organise les formations au module « Méthodologie documentaire » dispensé de façon obligatoire à tous les étudiants qui entrent à l'université, et qui bénéficient ainsi de 12 heures de formation.

Depuis 2006, plus de 2000 étudiants ont été formés. En 2010 la bibliothèque a proposé à 304 étudiants de licence une formation à l'utilisation des ressources documentaires du SCD (en BU et en accès distant via l'Espace Numérique de Travail), à la nécessité de tri et de pertinence de l'information. Cette formation est sanctionnée par un examen. L'encadrement des étudiants de Montpellier est assuré par l'équipe recrutée et formée à Saint-Jérôme, pour des raisons d'harmonisation des contenus et de gestion des tuteurs. Quatre agents, (toutes catégories confondues) y participent à différents niveaux : élaboration des contenus, préparation des supports de cours, formation des tuteurs, responsable de cours pour les étudiants...

Depuis plusieurs années la bibliothèque forme également les licences (L3) de Sciences Sanitaires et Sociales à l'élaboration d'un dossier documentaire, sur la thématique de leur choix, en lien avec le secteur sanitaire et social. Quarante six étudiants ont participé en 2010 aux dix heures de formation inscrites dans le cursus. Les étudiants sont évalués sur leurs connaissances en matière de traitement de l'information et sur la constitution et la pertinence de leurs dossiers documentaires.

De plus, des présentations sur la méthodologie de la recherche documentaire, le catalogue Sudoc, le portail documentaire de l'université, et la base de données « Techniques de l'Ingénieur » sont disponibles sur le portail documentaire de l'université, à partir de l'onglet « Ressources électronique ».

Si cette formation des étudiants de licence est bien enracinée, l'absence d'un poste de bibliothécaire a empêché jusqu'à présent de mettre en place des formations à destination des étudiants de Master et Doctorat, et notamment des formations « nomades », à destination des enseignants et chercheurs dans les laboratoires implantés sur le campus.

Actuellement, dans le cadre du dépôt et du signalement des thèses électroniques, les doctorants de la Faculté des Sciences peuvent assister à des formations sur les modalités de dépôt des thèses électroniques et à des sessions pratiques sur les règles de présentation de la thèse, l'utilisation d'une feuille de style avec le logiciel de traitement

Error! Use the Home tab to apply Titre 1;Partie to the text that you want to appear here.

de texte Word, etc... Ces formations sont communes à tous les doctorants de l'UPCAM et sont assurées par une intervenante de l'Urfist.

Des interventions ponctuelles sont réalisées pour des demandeurs individuels, mais hors cadre formalisé, ces formations ont concerné 4 élèves de Master et 9 doctorants l'année passée.

Partie 2 : Aperçu sur quelques exemples extérieurs de formations des usagers

Quelques exemples de formations des usagers, en Master, Doctorat, et à destination des enseignants-chercheurs, en France et à l'étranger, vont enrichir notre réflexion sur la mise en place de formations. Les exemples concernent en majorité des bibliothèques de sciences comme celle de St-Jérôme.

A) EXEMPLES EN FRANCE

1) Bibliothèques du SCD de l'Université Lyon 1 : une assistance documentaire personnalisée

Le stage extérieur effectué en février 2011 au SCD de l'Université Lyon 1 (sciences et santé), a permis de mettre en lumière l'offre variée en matière de formations des usagers proposée par le SCD.

a) Formations en Master et Doctorat

En sciences, certains Masters intègrent la formation à la recherche documentaire dans leur programme. Les séances de formation ont lieu à la BU de sciences qui vient d'être rénovée, dans les salles informatiques. Ces formations répondent pour la plupart à des demandes spécifiques d'enseignants.

- En master 1 Chimie, un mémoire est demandé aux étudiants et la BU de sciences organise dans ce cadre 5 séances de formations de 2 heures chacune, sur les ressources et les collections de la BU en chimie. Ces séances sont destinées à 4 groupes. Les 2 formateurs de la BU participent à la soutenance des mémoires des étudiants et à l'analyse de la partie bibliographique.
- En Master Pro Nanomatériaux et Nanotechnologies, les étudiants assistent à 3 séances de 2 heures, qui leur présentent le catalogue et le portail de la BU, Google Scholar, Web of science, Kompass, Techniques de l'Ingénieur, la citation des sources et la veille documentaire, tout ceci assuré par un formateur de la BU.
- En Master 2 Génie Electrique et Génie des Procédés, 7 heures permettent à 4 formateurs de familiariser les étudiants au portail et au catalogue BU, le SUDOC/le PEB, Zotero, Google Scholar, Web of Science, PASCAL, Scifinder HAL, les bases de brevets, les Techniques de l'Ingénieur et de visiter la bibliothèque.
- En Master 2 Histoire des Sciences, 2 formateurs permettent à 25 étudiants de suivre 3 heures de formation aux ressources et services autour des fonds anciens de Lyon 1, aux autres fonds et catalogues spécialisés (Médiathèque de la Cité des sciences, CNAM, Museum, Jussieu, BIUM, Karlsruhe, Sudoc), aux portails et

bibliothèques numériques (Gallica, Cnum, Google livres, Virtual library Sciences).

En santé, différents Masters intègrent également la formation dans leur cursus, avec une part importante accordée aux outils spécialisés pour la recherche documentaire en santé (base de données Medline, le dictionnaire CisMEF qui permet d'interroger les bases de données en anglais en traduisant les termes médicaux français).

Sont concernés par ces formations le Master 1 Biologie et médecine de la reproduction (la BU de santé aide les étudiants dans l'élaboration d'un mémoire bibliographique contenant 5 à 6 articles en langue anglaise), le Master 2 Embryologie, le Master 2 professionnel Ingénierie pour la Santé et le Médicament (là aussi la BU aide les étudiants pour la bibliographie de leur mémoire en les formant aux ressources documentaires du SCD) et le Master 2 EDISS.

Certaines de ces formations ont lieu parfois dans la médiathèque située à côté de la BU de santé, faute de disponibilité de la salle informatique de la BU.

En doctorat de médecine générale, des « ateliers thèses » sont prévus sous forme de séminaire de 2 jours, où le personnel de la BU santé intervient pour montrer aux doctorants la recherche de thèses sur les différents catalogues (Lyon 1, SUDOC,...), présenter la Banque de Données de Santé Publique, le CisMef, et la base de données Medline et le Web of Science. Les doctorants peuvent se reporter à un « guide du doctorant en santé », qui présentent les normes de bibliographie, les procédures d'enregistrement et de dépôt des thèses.

A chaque fois les formations sont évaluées à la fin de chaque séance, sous la forme d'un questionnaire papier. Les supports de formations sont accessibles aux étudiants sur Spiral, l'espace numérique de travail de l'université.

Le SCD Lyon 1 complète cette offre de formation par une offre d'autoformation en ligne, des ateliers, et un service innovant « Votre bibliothécaire sur rendez-vous ».

L'autoformation en ligne est disponible grâce au didacticiel IRIDOC¹³ qui permet de mieux appréhender les sujets suivants : « Typologie des documents », « Opérateurs booléens et équation de recherche », « Troncature », « Rédaction d'une bibliographie ».

Des ateliers de formation (pour des groupes de 10 personnes) à EndNote, Zotero (et PubMed en BU de santé) sont proposés toute l'année dans les BU de science et santé. Ces ateliers, de même que le service « Votre bibliothécaire sur rendez-vous » ont pour le moment attiré beaucoup plus d'étudiants en santé qu'en science. En effet, les étudiants en santé sont beaucoup plus investis dans leur travail personnel que les autres étudiants.

b) Le service « Votre bibliothécaire sur rendez-vous »

A côté de cette offre de formation, un service intitulé « Votre bibliothécaire sur rendez-vous » a été créé en mai 2010, afin d'offrir une assistance personnalisée à la recherche documentaire aux étudiants de Master et Doctorat, ainsi qu'aux enseignants-chercheurs inscrits à la bibliothèque.

¹³ http://portaildoc.univ-lyon1.fr/59348220/0/fiche_pagelibre/&RH=1182159087884&RF=1182159307970#KLINK

Avant 2010, les bibliothécaires assuraient déjà des rendez-vous à la demande dans un cadre informel. Aujourd'hui ce service est personnalisé et permet de prendre rendez-vous avec un bibliothécaire pour traiter toute question d'ordre documentaire : aide à la recherche documentaire, aide à la rédaction bibliographique, approfondissement de la formation documentaire etc. C'est un service qui s'appuie à la fois sur le service de renseignement en ligne et de formation des usagers.

Ces rendez-vous suivent souvent les ateliers de formation dont la durée limitée (2 heures) peut paraître insuffisante à certains usagers.

Pour le moment, ce sont surtout les étudiants en médecine qui se sont appropriés ce service. Ce type de service est assez répandu dans les pays anglo-saxons ou nordiques, sous la dénomination « book » ou « borrow a librarian ». A l'étranger ce service existe avec deux types d'options : le « prêt » de bibliothécaire sur place, pour le public au sens large de la bibliothèque, et le « prêt » au bureau ou dans le laboratoire, réservé au personnel des universités. Il convient de noter que la BU du pôle santé de Reims propose également des rendez-vous, auprès des enseignants dans leurs laboratoires, ou auprès des professeurs des universités-praticiens hospitaliers (PU-PH) à leur bureau du CHU. La mobilité et la disponibilité semblent être un argument devant l'emploi du temps surchargé de ces usagers, qui apprécient également de pouvoir pratiquer sur leur propre ordinateur, notamment pour les questions d'accès distants (dans le cas des PU-PH ayant un bureau au CHU, qui ne fait pas partie du réseau informatique de l'Université).

2) BU de l'UPMC-Paris 6 : une offre de formations par discipline pour les Masters et une formation validée par l'Institut de formation doctorale¹⁴

L'Université Pierre et Marie Curie (UPMC)- Paris 6 couvre l'ensemble des disciplines médicales et scientifiques.

a) Formations en Master

En science, le SCD propose des formations plus avancées qu'en licence, et liées à la discipline scientifique étudiée (géoscience, biologie, informatique, chimie..).

Les formations se déroulent généralement dans le cadre d'une Unité d'Enseignement, sous forme de Travaux Pratiques obligatoires, et peuvent donner lieu à une notation des étudiants.

La formation commence par une présentation des méthodes de recherche documentaire et des principaux outils dans la discipline des étudiants, puis les formateurs déterminent avec les enseignants le contenu de formations plus ciblées : manipulation de bases de données spécifiques, rédaction bibliographique, etc.

¹⁴ Synthèse établie à partir d'un entretien mené le 28 février 2011 avec Mme Frédérique Flamerie de Lachapelle, responsable de la formation des doctorants à l'UPMC, et de la communication suivante : FLAMERIE de LACHAPELLE, Frédérique, *La formation à la maîtrise de l'information scientifique des doctorants en chimie de l'UPMC : un partenariat entre la bibliothèque, l'Institut de formation doctorale et l'UFR de chimie*, 10è rencontres Formist, juin 2010, URL : <<http://doctis.wordpress.com/les-interventions/>>. [Consulté le 01 septembre 2011].

Par exemple des étudiants en géologie peuvent être formés selon la combinaison suivante : 2 heures de recherche documentaire/méthode et principaux outils de la discipline, puis 1 heure sur la base spécialisée Géoref, et enfin 1 heure consacrée à la rédaction bibliographique.

b) Formations en Doctorat

En 2007 une pré-enquête a été menée auprès des 3^è cycle. La bibliothèque s'est adressée à l'institut de formation doctorale (créé en 2005 pour coordonner l'ensemble des écoles doctorales), et lui a proposé d'intégrer une formation à la « Maîtrise de l'information scientifique » dans le catalogue de formation des doctorants. En 2008, un maître de conférences en chimie moléculaire est venu compléter l'équipe des 4 formateurs de la BU.

Le cycle de formation proposé en doctorat s'articule autour de quatre axes principaux : rechercher, évaluer, exploiter et produire l'information scientifique. Il vise à fournir aux jeunes chercheurs les méthodes et les outils documentaires qui leur seront nécessaires tant pour mener à bien leur projet de thèse que pour la suite de leur parcours (dans un cadre universitaire ou dans le domaine de l'entreprise). La formation doit permettre au doctorant de :

- savoir mener une recherche d'information efficace, en maîtrisant la méthode, les sources et outils de la recherche documentaire
- optimiser sa gestion documentaire (veille documentaire, gestion bibliographique)
- savoir évaluer l'information : connaître les mécanismes d'évaluation de la littérature scientifique, disposer d'indicateurs pour l'évaluation et la sélection pertinente de l'information
- savoir valoriser ses publications et faciliter leur diffusion.

Si la formation est ouverte à tous les doctorants, elle s'adresse principalement aux inscrits en 1^{ère} et 2^{ème} année.

Le cycle de formation, intitulé «Maîtrisez l'information scientifique», est organisé en collaboration avec le Département formation et carrières de l'Institut de Formation Doctorale. Il est composé d'un séminaire de sensibilisation en grand groupe suivi d'ateliers d'approfondissement en petits groupes (la participation au séminaire étant un pré requis pour l'inscription aux ateliers), dont le déroulement est expliqué ci-dessous :

- **Séminaire d'une journée sur la maîtrise de l'information scientifique**, autour de 4 axes :

- Recherche d'information scientifique : méthode, sources et outils
- Exploitation de l'information : optimiser sa gestion documentaire
- Évaluation de l'information scientifique : enjeux et outils
- Production de l'information : valorisation et accessibilité des publications

- **Puis plusieurs ateliers d'une demi-journée chacun.**

1^{er} atelier : Recherche bibliographique

Contenu : Moteurs de recherche Google Scholar et Scirus, , littérature grise et veille, fils RSS, Web of Science, ScienceDirect, Sudoc, et outils spécialisés par discipline : Georef (sciences

de la Terre), PubMed (sciences de la vie), SciFinder Scholar (chimie), IEEE Xplore (sciences de l'ingénieur-physique, informatique)

2è atelier : bibliométrie, open acces et archives ouvertes

Contenu : Les circuits de publication et le fonctionnement de la documentation électronique, bibliométrie (le JCR et les modèles alternatifs), le libre accès et archives ouvertes

3è atelier : gestion bibliographique niveau 1

Contenu : Principes de la bibliographie et prise en main du logiciel Zotero

4è atelier : Gestion bibliographique niveau 2

Contenu : fonctionnalités avancées de Zotero

Les supports de cours sont disponibles en accès libre sur le portail de la bibliothèque et sur la plate-forme pédagogique de l'université.

Deux cycles de formation sont assurés chaque année, soit 100 heures de formation par an (5 formateurs de la bibliothèque), et 283 doctorants formés, dont 40% de chimistes en 2009-2010. 60% des formés sont inscrits en 1^{ère} année de doctorat.

L'intégration de ces modules au catalogue des formations pour les doctorants est un atout considérable pour la mise en place de formations à destination des doctorants, et a été facilité par la coopération avec un interlocuteur unique, l'Institut de formation doctorale.

3) L'INSA de Lyon : des formations pleinement intégrées dans le cursus des élèves¹⁵

Le service de formation de la bibliothèque de l'Insa de Lyon dispense, avec son équipe de 3 formateurs, 1000 heures d'enseignements réparties entre la préparation au c2i pour le premier cycle (avant d'être élève-ingénieur), des projets collectifs pour le cycle ingénieur (qui dure 5 ans) et la classe phase (premier cycle d'étudiants provenant d'un bac technologique).

Ce sont, en tout, 2 200 étudiants qui bénéficient chaque année d'une formation documentaire, représentant plus de 350 projets d'étudiants suivis individuellement. L'apprentissage de la méthodologie de recherche d'information fait partie des matières enseignées dans les cursus, depuis le début des années 1980.

La spécificité de cet exemple est que le service de formation de la bibliothèque dépend hiérarchiquement du directeur de la formation, ce qui lui permet d'intervenir au conseil de la formation. Ainsi, c'est une réelle occasion de rencontrer les responsables pédagogiques (enseignants), les directeurs de départements et les directeurs des études (enseignants-chercheurs).

En ce qui concerne les 30 projets pédagogiques proposés pour le cycle ingénieur, deux réunions sont réalisées, l'une en amont avec les responsables pédagogiques pour la préparation et l'autre en fin d'année pour le bilan. Ainsi, les enseignants et le service formation de la bibliothèque forment une vraie équipe. Les heures d'enseignements de ce service sont

¹⁵ Synthèse réalisée à partir d'un entretien mené le 4 avril 2011 avec Madame Evelyne Chataignon, responsable du service formation de la bibliothèque de l'INSA de Lyon.

présentes dans le planning général de la formation de l'INSA.

Les formations se déclinent sur différents sujets scientifiques donnés par les enseignants et les entreprises avec une méthodologie commune (méthodologie de recherche sur les bases de données, moteurs de recherche, archives ouvertes). Le service s'engage à suivre, encadrer et évaluer ces projets de recherche tout au long de l'année.

Le but de ces formations est d'apprendre aux étudiants à utiliser, de façon experte, l'information pour les projets pédagogiques et professionnels et à devenir autonomes dans leurs recherches. Elles sont déclinées selon les trois niveaux de recherche : premier cycle (documentation pour l'acquisition de méthodes de travail), deuxième cycle (documentation pour les projets de l'ingénieur) et niveau master (documentation pour la recherche).

Par ailleurs, les enseignants sont de plus en plus demandeurs de formations spécifiques pour leurs travaux de recherche. Cette sollicitation en hausse se ressent aussi sur tous les types de formations, sollicitation à laquelle le service de formation ne peut pas répondre dans ses moyens actuels, en particulier en moyens humains.

Malgré ces difficultés, le personnel du service formation est considéré comme partie intégrante du corps enseignant.

4) Le tutoriel de formation breton "Form@doct"¹⁶, un outil transversal à destination des doctorants

Form@doct (FORMation A distance en information DOCumentation pour les docTORants) est un tutoriel mis en place récemment par l'Urfist de Rennes et les SCD de Bretagne, et qui était en projet depuis 2006. L'objectif de ce tutoriel est de s'adresser de manière unique à des doctorants de différents horizons, en couvrant les différents champs de l'IST. Il lutte contre l'uniformisation des pratiques de recherche, liée à l'utilisation massive des moteurs de recherche. Ce tutoriel est aussi un point d'entrée vers d'autres guides déjà disponibles en ligne, et il en propose de nouveaux, théoriques et pratiques. Il encourage la mutualisation des contenus en faisant collaborer des formateurs de différents SCD, pour homogénéiser la formation des doctorants à l'information scientifique et technique.

La plate-forme de ce tutoriel est attractive, (comme le montre la copie d'écran ci-dessous) et elle propose différents types de contenus (audio et vidéo) et des fonctionnalités du Web 2.0 (flux RSS, tags, Twitter), ainsi que des services interactifs, comme un service de questions-réponses en ligne.

¹⁶ MALINGRE Marie-Laure, SERRES Alexandre, *Form@doct ou le pari d'une culture informationnelle commune aux doctorants*, intervention aux 10^è rencontres Formist, juin 2010. URL :<<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-48559>> [Consulté le 01 septembre 2011].

The screenshot shows the Form@doct website interface. At the top, there's a header with the logo 'form@doct' and 'Université européenne de Bretagne'. Below the header, a navigation bar includes 'Browse All 33 Guides' and a search box. The main content area is divided into several sections:

- Présentation de Form@doct à la Wiki Radio de l'UEB**: A section featuring a podcast player for 'Form@doct, un tutorial au se par Francois Berthet (Ca s'passe sur nos Campus)'. The player shows a duration of 00h00 to 00h20.
- Questions / Réponses**: A section with a search bar and an 'ASK US' button.
- L'Information Scientifique et Technique**: A section with sub-sections: 'Chercher', 'Exploiter', 'Produire, publier', and 'Connaître'. It lists several topics: 'Comment chercher ? Stratégies de recherche d'information', 'Que chercher ? Sources et données brutes', 'Où chercher ? Espaces et réseaux d'information', 'Comment trouver ? Sources et outils pour l'information scientifique', 'Comment trouver ? Moteurs de recherche du web', and 'Comment surveiller ? Outils et méthodes de veille'.
- Accès par thème**: A section with a list of topics: '1.1 Comment chercher ? Stratégies de recherche d'information', '1.2 Que chercher ? Sources et données brutes', '1.3 Où chercher ? Espaces et réseaux d'information', '1.4 Comment trouver ? Sources et outils pour l'information scientifique', '1.5 Comment trouver ? Moteurs de recherche du web', and '1.6 Comment surveiller ? Outils et méthodes de veille'.
- Popular Tags**: A section with a list of tags: 'agrégateur', 'alerte', 'archive_ouverte', 'archives', 'articles_scientifiques', 'auto_archivage', 'base_de_références', 'bibliographie', 'bibliothèque_personnelle', 'bibliothèques', 'blog_scientifique', 'blogosphère', 'bouquet_de_revues', 'brevet', 'centres_de_documentation', 'cession_de_droit', 'coopération', 'creative_commons', 'droit_d'auteur', 'flux_rss', 'libre_accès', 'open_access', 'propriété_industrielle', 'revues_scientifiques', 'veille', 'web_2.0', 'édition_numérique', 'édition_électronique', 'équation_de_recherche', and 'état_de_l'art'.
- Evaluez Form@doct !**: A section with a survey link: 'Nous souhaitons connaître votre avis et vos attentes concernant le tutorial Form@doct. Nous procédons à un court questionnaire (5 minutes pour y répondre) afin de mesurer l'adéquation des contenus, des fonctionnalités et des services proposés sur Form@doct avec vos besoins. Pour se rendre sur le questionnaire, cliquez ici, en vous remerciant pour votre participation !'.
- Popular Guides | Recent Guides**: A section with a list of guides:
 - Elaborer une stratégie de recherche d'information** by Hervé Le Men, Damien Belvéze - last updated on Mar 16th, 2011 - 2,928 views this year
 - La thèse : normes et formats** by Laurence Leroux, Julien Sicot - last updated on Dec 14th, 2010 - 2,232 views this year
 - Les logiciels de gestion de références bibliographiques** by Marie-Laure Malingré, Dominique Bougé-Grandon - last updated on Jan 13th, 2011 - 1,866 views this year
 - Les moteurs de recherche scientifiques** by Alexandre Serres, Julien Sicot - last updated on Apr 11th, 2011 - 1,532 views this year

Les principaux axes proposés sur ce tutorial sont :

-chercher l'information scientifique : les bases de données, les outils de de recherche scientifique, la blogosphère, la veille informationnelle.

-exploiter l'information : les outils de gestion des références bibliographiques

-publier, diffuser ses travaux : présenter sa thèse, déposer dans une archive ouverte, publier dans une revue.

-mieux connaître l'IST : le libre-accès, le droit de l'information, l'édition scientifique

Le tutorial est en accès libre sur Internet, mais différents niveaux d'accès sont prévus, un accès étant réservé aux doctorants suivant une formation en présentiel, en complément des cours dispensés.

B) EXEMPLES ETRANGERS

1) Le réseau des bibliothèques scandinaves

a) L'autoformation en ligne

L'autoformation en ligne est aussi à l'honneur dans les bibliothèques scandinaves. Un projet de formation en ligne intitulé « Gestion de l'information et création des connaissances »¹⁷ a été mis en place récemment par cinq BU nordiques (bibliothèque de l'université de Bergen, bibliothèque du collège de l'Université de Bergen, bibliothèque de l'école norvégienne d'économie et administration des affaires, bibliothèque de l'université d'Oslo, bibliothèque de l'université d'Aalborg), afin de développer des modules en ligne pour la recherche d'information à destination des doctorants. Ces modules en anglais sont élaborés afin de pouvoir intégrer les programmes de formation des doctorants. Ils comprennent des informations sur la recherche avancée, l'éthique de publication, le droit d'auteur et la publication des travaux de recherche.

Cette offre complète des services existant : service de questions-réponses à distance, un service de chat, des didacticiels en ligne et des ateliers. Les bibliothèques essaient maintenant de cibler les directeurs de recherche pour travailler en partenariat, et faire en sorte qu'ils recommandent les services de la BU aux étudiants.

b) Des formations à destination des doctorants et chercheurs

A Bergen (Norvège) la multiplicité des moyens utilisés pour transmettre l'information apparaît comme le plus efficace pédagogiquement.

Il existe des cours magistraux sur la diffusion de la recherche et sur les droits d'auteur pour l'édition (publication en libre accès, évaluation de la recherche, méthodes bibliométriques).

Des ateliers pratiques permettent de former les doctorants à la recherche d'information sur les bases de données spécialisées, la veille via les fils RSS, ainsi qu'à l'utilisation de logiciels de gestion de références bibliographiques.

A la BU d'Aalborg (Danemark), des cours sont prévus pour les chercheurs. Le programme comporte une présentation des services de la bibliothèque, des bases de données par disciplines, des e-books et des revues électroniques, des alertes. Le but est de les aider à découvrir des articles sur leurs domaines et découvrir d'autres chercheurs ayant une expertise pertinente dans le même domaine.

Ils sont aussi formés à l'auto-archivage, aux archives institutionnelles, aux stratégies de publication, à la bibliométrie et à la gestion de citations.

¹⁷ TORRAS I CALVO, Maria-Carme, University of Bergen Library, Norvège, *Les doctorants, la maîtrise de l'information et la formation des utilisateurs en bibliothèque: perspectives internationales*, intervention aux 10^è rencontres Formist, juin 2010. URL : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-48567>. [Consulté le 01 septembre 2011].

2) Les bibliothèques de l'Université de Montréal¹⁸

Les bibliothèques de l'Université de Montréal se caractérisent par la diversité de leur offre de formations. Ces bibliothèques travaillent avec l'Université dans un cadre, celui d'une « Politique de formation à l'utilisation de l'information ».

a) L'autoformation en ligne

Les bibliothèques proposent par exemple un tutoriel en ligne, Infosphère¹⁹ qui est décliné en deux versions (une pour les étudiants en sciences et une pour les étudiants en lettres). Ce tutoriel délivre les bases de la méthodologie documentaire.



En complément de ce tutoriel, des vidéos sont également disponibles sur le portail des bibliothèques permettant de visualiser une action de recherche précise, selon les disciplines.

Par exemple une démonstration en vidéo d'une recherche sur Reaxys (une base de données en chimie) est disponible sur le portail des bibliothèques (voir la copie d'écran ci-dessous), en déclinant les différents types de recherche (« recherche par auteur », « recherche par réaction », « recherche par substance »). Ces vidéos présentent un réel intérêt pour les publics des cycles supérieurs qui utilisent intensivement les bases de données.

¹⁸ <http://www.bib.umontreal.ca/> et HILT, Aurélie, *La formation des publics universitaires (masters, doctorants) au SCD de Paris-Sud 11 : études et prospectives*, (PPP), Villeurbanne : Enssib, 2010, 68 p.

¹⁹ <http://www.bib.umontreal.ca/Infosphere/sciences/index.html>

Guide Reaxys

Recherche par auteur

Recherche par réaction

Ces vidéos, produites grâce au logiciel Camtasia²⁰, sont déclinées suivant les différentes disciplines, et se terminent toutes en conseillant de prendre contact avec les bibliothécaires, pour de plus amples informations.

b) Les formations en ateliers

Les bibliothèques de l'Université proposent également des ateliers à destination des étudiants des cycles avancés (Master et Doctorat). Ces ateliers ont une durée variable (environ entre une à deux heures), sur des outils comme les bases de données spécialisées (par exemple PubMed en santé) ou les logiciels de gestion de références bibliographiques.

Les étudiants s'inscrivent en ligne selon le calendrier des formations proposées par les bibliothécaires.

c) Les formations intégrées aux cursus

Certaines formations sont obligatoires, car inscrites dans les cursus. En Sciences, Sciences sociales, Sciences de la santé, Sciences humaines et lettres, Sciences de l'éducation, Musique, Médecine vétérinaire, Droit et Aménagement, des formations sont intégrées dans les

²⁰ <<http://www.techsmith.fr/camtasia.asp>>

programmes. Les étudiants des cycles avancés peuvent faire une demande auprès de la bibliothécaire afin de recevoir une formation adaptée à leur sujet de recherche ou d'études. Ils peuvent demander l'aide de leur bibliothécaire pour la définition d'un profil de diffusion sélective de l'information (DSI) qui permet de demeurer au courant des dernières publications dans leur spécialité.

En ce qui concerne les professeurs, chercheurs et chargés de cours, ils peuvent aussi faire appel aux bibliothécaires pour toute formation au catalogue des bibliothèques ou aux bases de données. Le bibliothécaire peut les aider pour la mise en place de leur veille documentaire, en définissant un profil de diffusion sélective de l'information (DSI), qui permet de prendre connaissance des dernières publications dans leur domaine de recherche.

C) SYNTHÈSE DES EXEMPLES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

A travers ces différents exemples de formations dans des bibliothèques françaises et étrangères, il semble que l'on puisse dégager quatre grandes catégories d'offres de formations: à la demande (dans les locaux de la bibliothèque ou dans les laboratoires des enseignants-chercheurs), en ateliers, en ligne, ou alors intégrées dans les cursus.

Ces offres de formation peuvent être complémentaires dans certains établissements, comme au SCD de Lyon 1 qui cumule formations à la demande, ateliers, autoformation en ligne et intégration dans les cursus. L'offre de formation aux usagers s'inscrit aussi souvent en complément d'autres services de la bibliothèque comme le service de renseignement, afin de procurer une assistance documentaire complète.

Chaque type de formation présente des atouts mais aussi des contraintes, notamment en termes de délai de mise en place, et de moyens humains et financiers.

1) Formations à la demande

Le SCD de Lyon 1, la BU de santé de Reims et les bibliothèques scandinaves proposent des formations à la demande, personnalisées à destination des publics avancés. Les bibliothèques scandinaves et la BU de santé de Reims propose même des rendez-vous en dehors de la bibliothèque, dans les bureaux des enseignants, dans leurs laboratoires ou au CHU.

Ce type de service est apprécié par des utilisateurs qui n'ont pas l'habitude ou le temps de se rendre à la bibliothèque, ou qui la considèrent comme un lieu de conservation et de travail pour des étudiants de premier cycle. Il est intéressant car beaucoup d'outils pratiques restent méconnus ou sous-utilisés par ce public, et il permet de valoriser les ressources de la bibliothèque à l'extérieur.

Mais la contrainte inhérente à ce type de formation est qu'elle ne touche qu'un nombre limité de public. De plus si la formation en présentiel est efficace pédagogiquement, elle demande un investissement humain important.

2) Ateliers

Le SCD Lyon 1, et les BU de Bergen et de Montréal proposent des ateliers en petits groupes (10 personnes) à destination des publics des cycles supérieurs. Ces ateliers nécessitent une salle équipée suffisamment en postes informatiques, car ils portent sur la manipulation de bases de données, de logiciels de gestion de références bibliographiques etc... Cet équipement préalable est important financièrement, car il implique qu'une salle et des postes informatiques soient réservés à cet usage. Le but de cette offre de formation est de permettre à l'étudiant d'accéder à une aide ponctuelle en lien avec ses besoins, en matière d'outils de recherche spécialisés dans son domaine, d'optimiser la gestion de ses références documentaires.

Les modalités de fonctionnement diffèrent selon les exemples : à Bergen les ateliers sont précédés de cours magistraux (sur le droit d'auteur par exemple) et les étudiants sont fortement conseillés de s'y inscrire, à Lyon, les inscriptions sont libres.

Ce type de formations nécessite un important travail de communication au préalable pour qu'elles soient régulièrement suivies.

3) Les formations en ligne

La formation en ligne peut se présenter sous la forme de supports pédagogiques, déclinés selon les publics (Master, Doctorat, Enseignants-chercheurs) comme sur le portail de la BU de l'UPMC-Paris 6. Elle peut être accessible à différents niveaux : soit en libre accès sur le portail de la BU, soit sur l'espace numérique de travail. Par exemple le tutoriel Form@doct est en accès libre sur Internet, mais différents niveaux d'accès sont prévus, un accès étant réservé aux doctorants, en complément des cours en présentiel dispensés.

L'autoformation en ligne peut présenter différents contenus, très élaborés.

A Montréal, les présentations des ressources des BU sont visibles sur le portail sous la forme de courtes vidéos et le tutoriel Infosphère est décliné dans une version pour les étudiants en sciences et pour les étudiants en lettres.

La formation en ligne peut donc être très élaborée, comme avec Form@doct, qui propose différents types de contenus (audio et vidéo) et des fonctionnalités du Web 2.0 (flux RSS, tags, Twitter).

Ce type de support nécessite un travail de collaboration entre différents acteurs de différentes institutions (Urfist, SCD...), et donc un délai important est donc à prévoir avant de proposer ce type d'outil.

L'intérêt de ce type d'offre de formation est qu'elle répond aux besoins des usagers de manière immédiate, notamment pour des usagers qui ne sont pas présents physiquement

sur le campus. De plus, elle permet d'homogénéiser la formation des usagers sur l'ensemble du SCD.

4) Intégration de la formation dans les cursus

L'idéal pour former les étudiants à la recherche documentaire de manière suivie et approfondie est d'intégrer la formation à leur cursus, sous la forme d'une unité d'enseignement UE optionnel ou d'un cours obligatoire.

C'est ainsi que la formation à la « Maîtrise de l'information scientifique » est inscrite dans le catalogue de formation des doctorants à l'UMPC-Paris 6 ce qui renforce sa légitimité. L'inscription de ce type de formations dans les programmes développe également l'implication des étudiants, et des enseignants, en se plaçant dans la continuité des travaux universitaires : par exemple le SCD Lyon 1 forme les étudiants de certains Masters dans le cadre de la bibliographie de leur mémoire.

A l'INSA de Lyon les enseignants et le service formation de la bibliothèque forment une vraie équipe, les enseignants donnant aux étudiants des projets de recherches scientifiques, le service formation de la bibliothèque suivant ces projets, l'encadrant et l'évaluant tout au long de l'année.

Une formation sous forme d'UE optionnel est intéressante si la bibliothèque ne dispose pas d'assez de formateurs pour intervenir dans des cours de recherche documentaire, car la limite de ce type de formation est que le nombre d'heures de cours demande un investissement en temps et en moyens humains très élevé.

Partie 3 : Questionnaire en ligne à destination des enseignants et chercheurs

Les différents exemples de formations proposées en BU et ainsi qu'un stage dans le cadre de l'Enssib ont servi de base à l'élaboration d'un questionnaire, joint en annexe (Annexe 1), destiné aux enseignants et chercheurs de l'UPCAM, afin de mieux cerner leurs besoins et ceux de leurs étudiants. Il a été envoyé lors du second stage dans l'établissement d'affectation, en mai, et permet d'enrichir notre réflexion sur les projets de formations.

A) LA METHODOLOGIE D'ENQUETE PAR QUESTIONNAIRE

1) L'élaboration du questionnaire

Pour le stage « Collections », effectué à l'INSA de Lyon, dans le cadre de l'Enssib en avril 2011, la mission qui nous avait été confiée était de réfléchir aux moyens d'impliquer les enseignants dans la prescription d'ouvrages, et de renforcer ainsi leur collaboration avec les bibliothécaires. Un questionnaire en ligne, préparé sur GoogleDocs²¹ avait été envoyé aux bibliothécaires travaillant dans des bibliothèques de sciences, comparables à celle de l'INSA, pour connaître leurs modalités de coopération avec les enseignants. Ce questionnaire en ligne, gratuit, avait alors fait ses preuves en termes de facilité d'utilisation, de présentation et de traitement des réponses.

Ce stage à l'INSA avait également permis de rencontrer des enseignants-chercheurs en sciences, et de recueillir leurs remarques par rapport aux services qu'ils attendent d'une bibliothèque universitaire, notamment en matière de formation.

L'entretien semi-directif avec une doctorante en sciences, effectué dans le cadre du module « Service aux publics » de l'Enssib a également contribué à l'élaboration de ce questionnaire.

Le choix d'un questionnaire en ligne a été privilégié par rapport à des entretiens à cause du peu de temps passé sur notre lieu d'affectation, et parce qu'il permet de toucher un plus grand nombre d'enseignants et chercheurs.

En s'appuyant sur ces éléments, l'objectif de ce questionnaire a été de mettre en exergue les pratiques documentaires des enseignants et chercheurs, leurs attentes en matière de formation, à la fois pour eux et pour leurs étudiants en Master et Doctorat.

Le questionnaire est volontairement court (21 questions), les questions les plus importantes concernant le contenu des formations étant obligatoires. Il s'agit d'un public difficile à atteindre, qui manque de temps : entre leurs rôles d'enseignants, leurs missions de recherche et de valorisation de cette recherche, ils ont peu de temps à consacrer à la bibliothèque. A l'avenir, il faudra donc s'adapter au mieux à leur rythme de travail, afin que le temps qu'ils nous accordent soit rentabilisé au maximum.

²¹ <https://docs.google.com/#home>

Enfin ce questionnaire pose en majorité des questions volontairement fermées, afin de faciliter son exploitation et de permettre l'élaboration de scénarios concrets d'aide à la décision.

2) L'envoi du questionnaire

En concertation avec la responsable du pôle sciences du SCD, qui est aussi la tutrice de ce travail, il a été décidé le 19 mai, de soumettre ce questionnaire pour avis à la commission de la bibliothèque de la FST, qui comprend une quinzaine de personnes, majoritairement des enseignants et chercheurs.

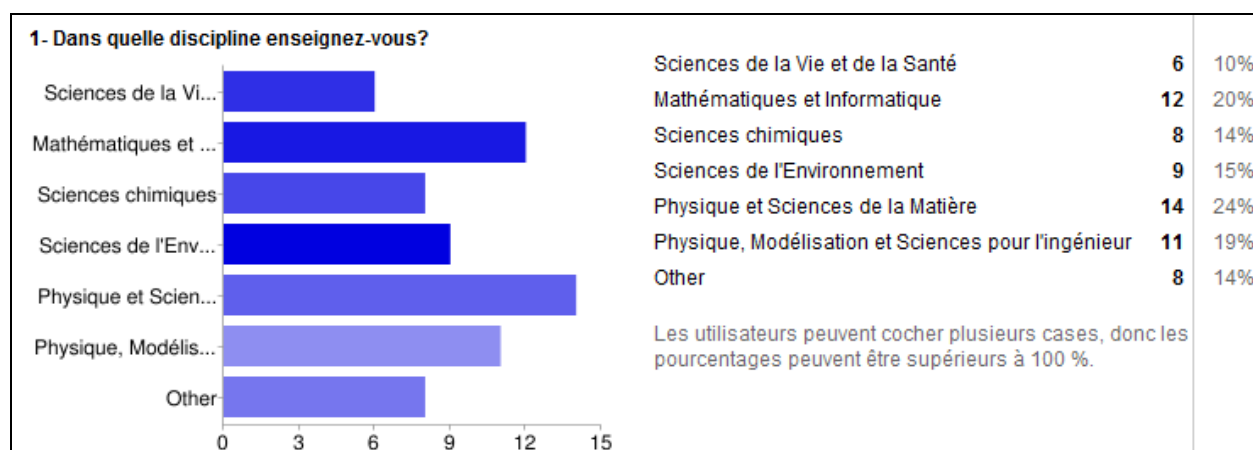
Suite à leur avis favorable sur ce projet, le questionnaire a été envoyé aux 400 enseignants et chercheurs qui travaillent à la FST et dans les laboratoires affiliés au CNRS, par le biais du doyen de la faculté, afin de toucher le plus grand nombre possible d'enseignants et de chercheurs.

B) L'ANALYSE DES REPONSES

59 enseignants et chercheurs ont répondu au questionnaire en ligne.

1) Le profil des enseignants et chercheurs

- Discipline d'enseignement et de recherche



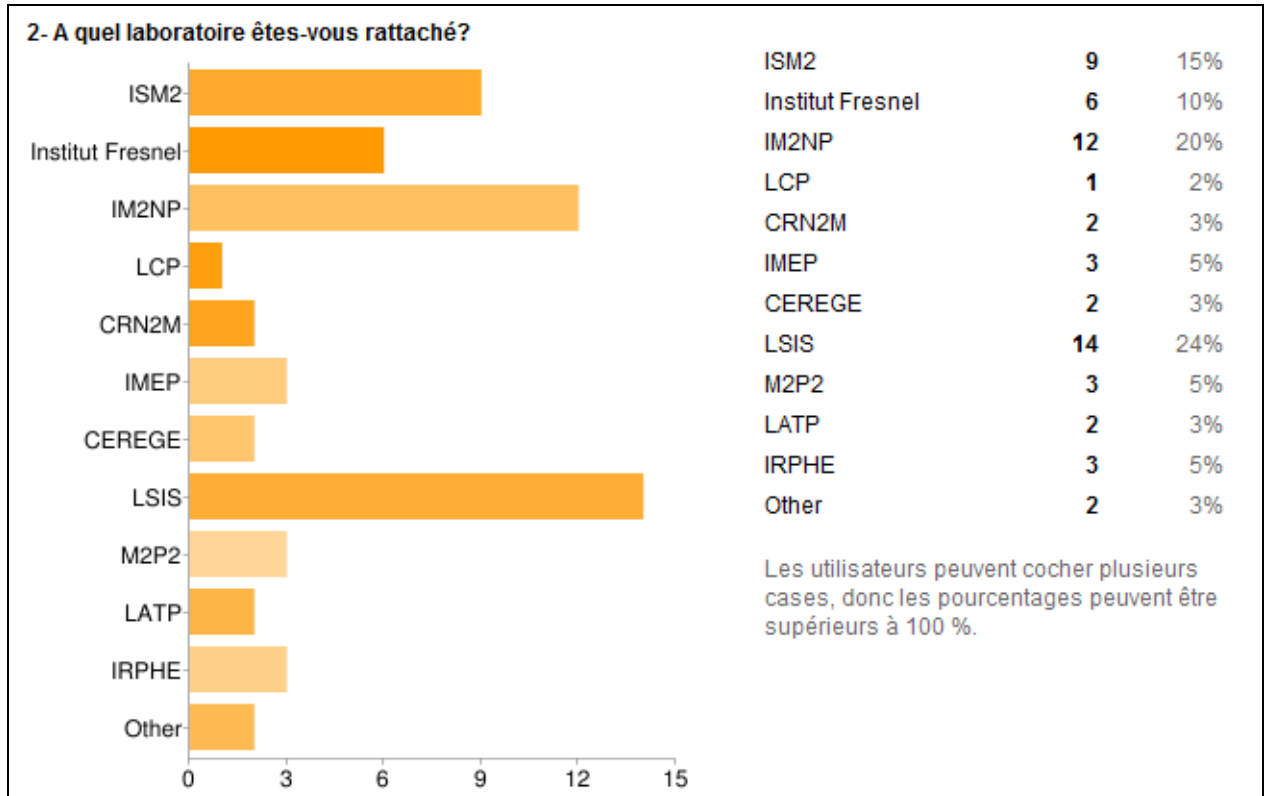
Une majorité des personnes ayant répondu au questionnaire travaillent dans le domaine de la physique (11 en Physique, Modélisation et Sciences pour l'ingénieur, et 14 en Physique et Sciences de la Matière) et des Mathématiques et Informatique (12).

C'est en effet en Physique et Sciences de la Matière que l'on trouve la plus grande partie des enseignants travaillant à l'UPCAM (103 sur 249).

Les autres disciplines sont diversement représentées. En réponse « Autres », on trouve les Sciences de l'information et de la communication (Master « Veille technologique et Innovation »), et « Qualité » (Un Master Analyse et Qualité est proposé à l'université).

Les personnes travaillant à l'IM2NP ont estimé que leur domaine relevait à la fois de Physique et Sciences de la Matière et de Physique, Modélisation et Sciences pour l'Ingénieur.

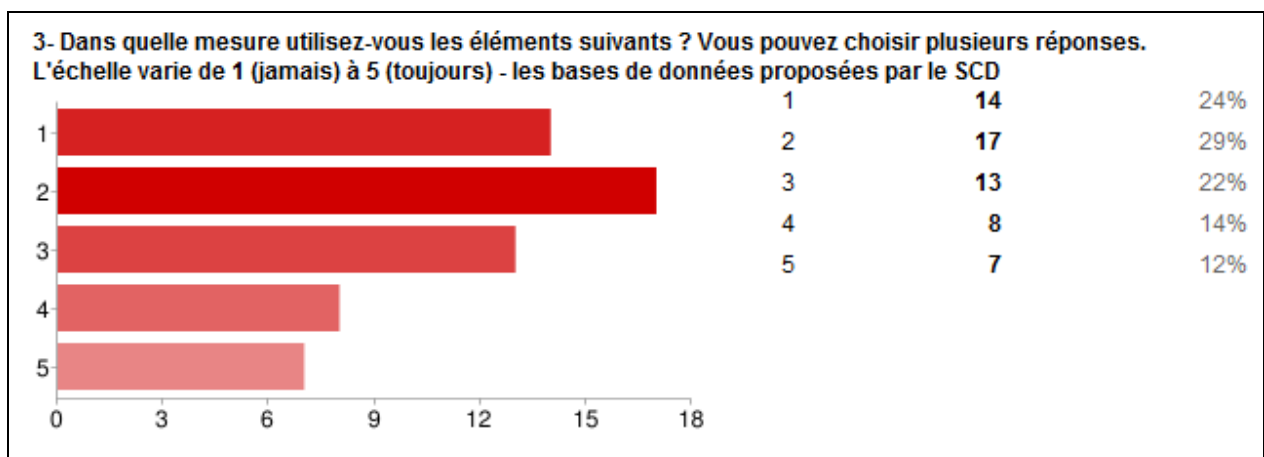
- Rattachement à un laboratoire



Les laboratoires ayant répondu majoritairement à l'enquête correspondent aux disciplines représentées de façon importante : LSIS pour Mathématique et Informatique, ISM2 et IM2NP pour Physique et Sciences de la Matière et de Physique, Modélisation et Sciences pour l'Ingénieur.

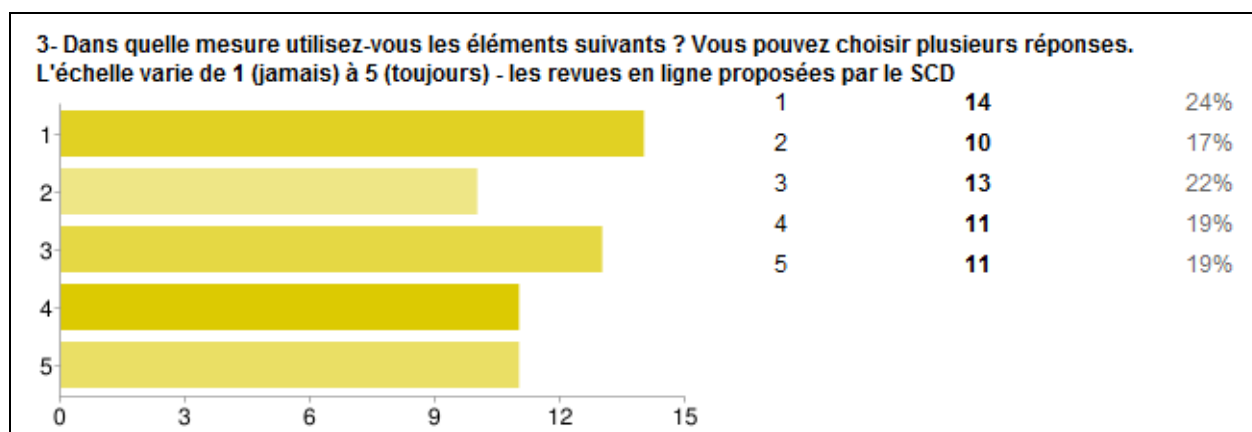
2) Les pratiques documentaires des enseignants et chercheurs et leurs besoins de formation

- L'utilisation des bases de données proposées par le SCD



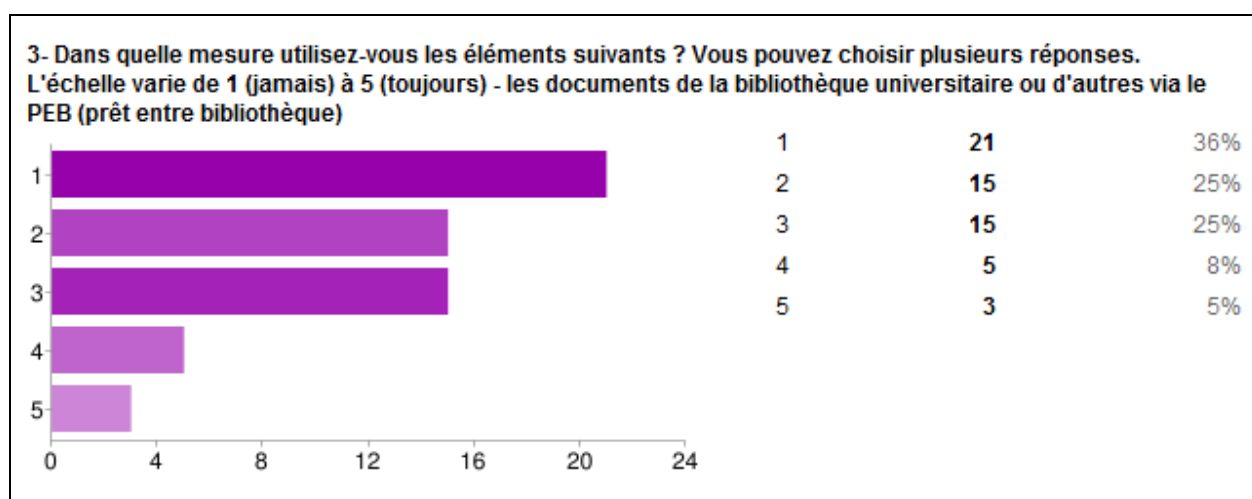
Les bases de données proposées par le SCD semblent peu utilisées : pourtant, plus tard dans le questionnaire, les enseignants et chercheurs mentionnent des bases proposées par le SCD comme outils utilisés. On peut supposer qu'ils connaissent peu le rôle du SCD dans l'abonnement aux bases de données. De plus ils peuvent utiliser des bases de données, en physique par exemple, auxquelles le SCD n'est pas abonné.

- L'utilisation des revues en ligne proposées par le SCD



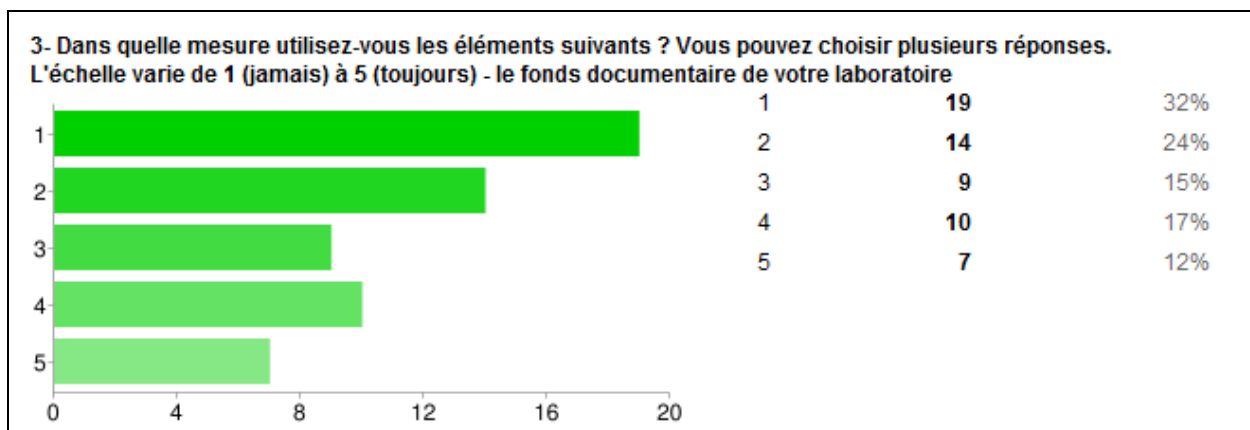
Concernant les revues en ligne proposées par le SCD, les réponses sont équilibrées, même si une majorité des répondants avouent ne jamais utiliser les revues en ligne proposées par le SCD. On peut là aussi imaginer que l'offre documentaire du SCD n'est pas clairement identifiée.

- L'utilisation des documents de la BU ou du service du PEB



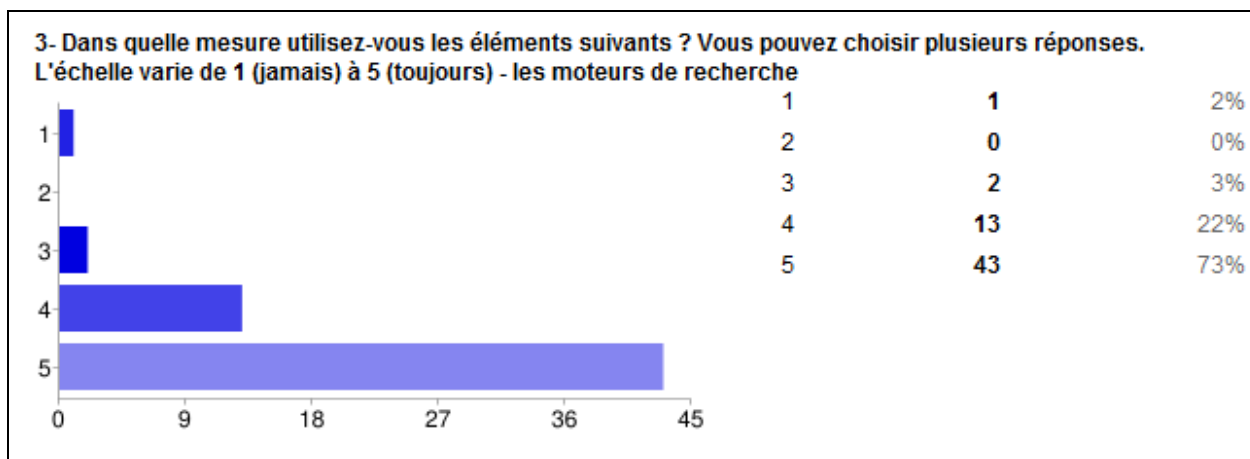
En majorité les enseignants et chercheurs n'utilisent jamais ou rarement la documentation de la BU et son service de PEB. Ceci est lié à leur utilisation quasi exclusive de la documentation électronique.

- L'utilisation du fonds documentaire du laboratoire



Dans la majorité des cas, les enseignants et chercheurs n'utilisent jamais ou rarement le fonds documentaire de leur laboratoire. On peut penser que cela est lié à l'absence d'un fonds constitué, par manque de moyens, d'espace, ou l'offre documentaire en ligne étant suffisante.

- L'utilisation des moteurs de recherche

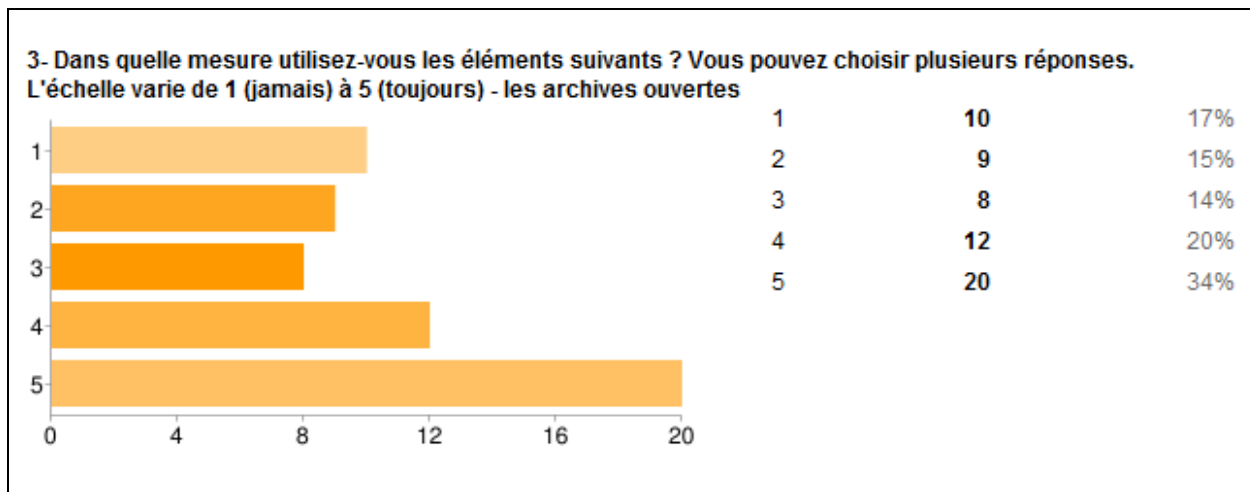


A une écrasante majorité, les enseignants et chercheurs utilisent toujours ou très souvent les moteurs de recherche. En cela, ils rejoignent les pratiques de leurs étudiants, comme les doctorants, pratiques qui ont été décrites dans les enquêtes menées par la BCIU de Clermont-Ferrand et l'Urfist de Rennes²². Mais contrairement à eux, les enseignants et

²² ALIBERT, Florence, BCIU Clermont-Ferrand – *Enquête sur les besoins des doctorants clermontois en formation à la recherche documentaire*. Clermont-Ferrand, BCIU, 2009. [En ligne] URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque.numerique/document-40779>> et HENRIET , Otilia, MALINGRE Marie-Laure et SERRES, Alexandre, *Enquête sur les besoins de formation des doctorants à la maîtrise de l'information scientifique dans les écoles doctorales de Bretagne. Analyse et synthèse des résultats*, juin 2008. [En ligne]. URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque.numerique/document-1792>>

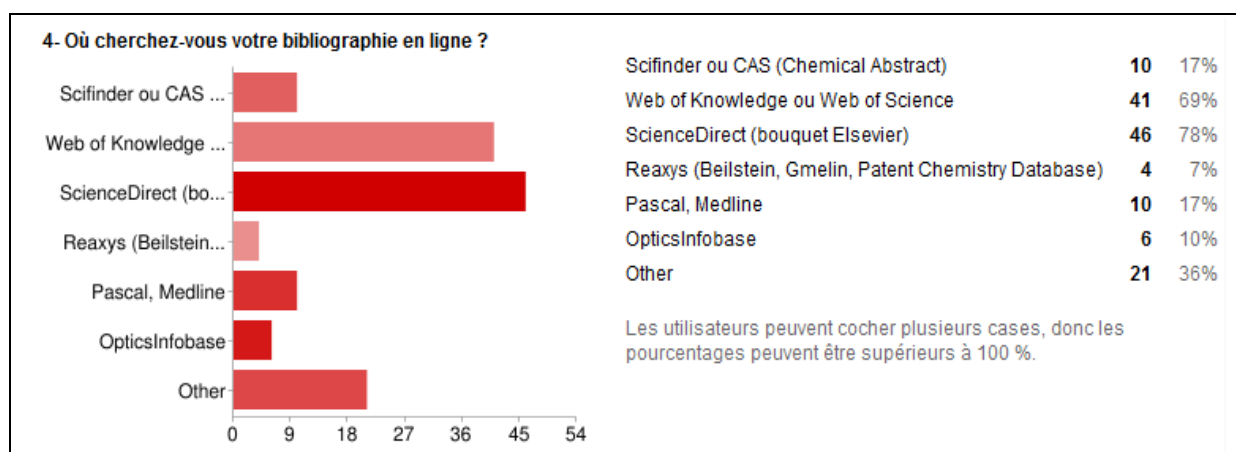
chercheurs possèdent suffisamment de connaissances et de recul sur leur discipline pour ne pas être débordés par la masse documentaire qui leur est proposée.

- L'utilisation des archives ouvertes



L'utilisation des archives ouvertes est utilisée par une majorité de répondants (20), même si une part non négligeable ne les utilise jamais (10). Il est à noter que les réponses sont homogènes au sein d'un même laboratoire : une part de leur recherche se fait en réseaux (celui du laboratoire, de la communauté des pairs), et l'information circule entre collègues, de manière informelle.

- Les outils de recherche bibliographique en ligne

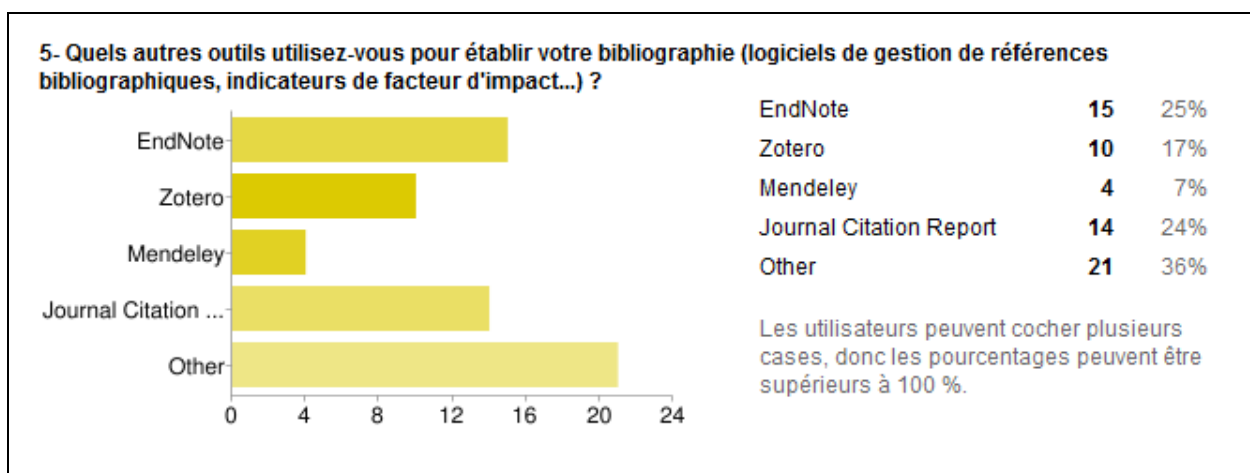


Les utilisateurs plébiscitent deux outils : le Web of Science et Science Direct, ces deux outils étant d'ailleurs souvent associés dans les réponses. Les bases de données de chimie CAS ou Reaxys sont peu représentées car il y a eu moins de réponses de chimistes. Les ressources proposées dans le questionnaire sont accessibles à partir du portail documentaire de l'université. Il était intéressant de voir quels autres outils étaient utilisés. Le personnel du LSIS mentionne Google et Google Scholar, MathScinet, les plateformes d'éditeurs IEEE Xplore, ACM Digital Library, l'éditeur Springer. Au LATP, c'est MathScinet qui est utilisé. A l'ISM2 c'est Google Scholar, à l'IM2NP, ce

sont les sites d'éditeurs, SCOPUS de SciVerse, Google et Refdoc qui sont cités. L'IMEP mentionne BiblioVie, et l'Institut Fresnel, INSPEC. Google et Google Scholar ont été cités 5 fois en tout.

Ces outils, sont parfois fournis par d'autres établissements que l'université, comme le CNRS qui fournit l'abonnement de BiblioVie à l'IMEP.

- Autres outils utilisés pour établir une bibliographie



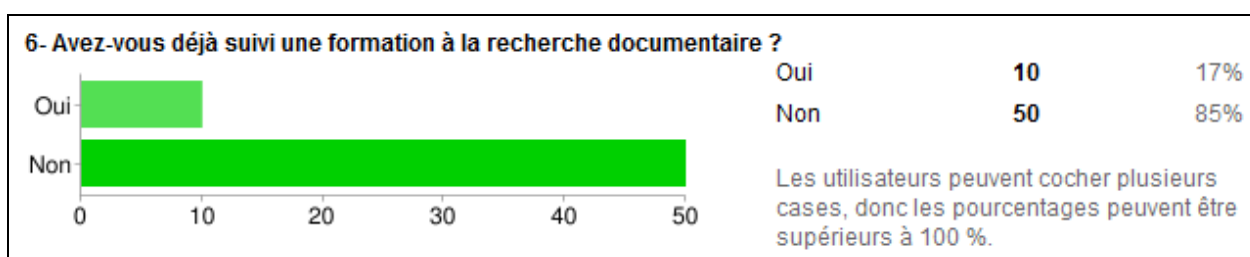
Les logiciels de gestion de références bibliographiques sont utilisés assez largement même si 12 personnes déclarent n'en utiliser aucun. Dans ce domaine, End Note est plus utilisé que les logiciels gratuits Zotero et Mendeley. Une des personnes interrogées explique qu'elle a suivi une formation à l'université sur Zotero, qui était « très bien mais beaucoup trop rapide. La personne qui enseignait était un spécialiste, trop spécialiste, pour lui tout était transparent. Donc peu ou pas d'exercice, trop peu de manipulations (...) ensuite zotero était installé sur ma machine, elle a plantée et j'ai tout perdu (...) j'ai tout repris à la main ». Ce type de témoignage montre le besoin pour certains usagers d'un accompagnement pratique, avec manipulation, et personnalisé.

Toujours dans le cadre des logiciels de gestion de références bibliographiques, Jabref est mentionné 3 fois, et Bibdesk est mentionné une fois.

Le Journal Citation Report (JCR), un des services du Web of Knowledge qui permet de calculer le facteur d'impact des revues, (et donc de choisir où publier), est utilisé par 14 personnes seulement, ce qui est peu si on le rapporte au nombre de personnes qui utilisent le Web of Science (40) : toutes les fonctions de cette base de données ne sont donc pas forcément connues ou bien exploitées.

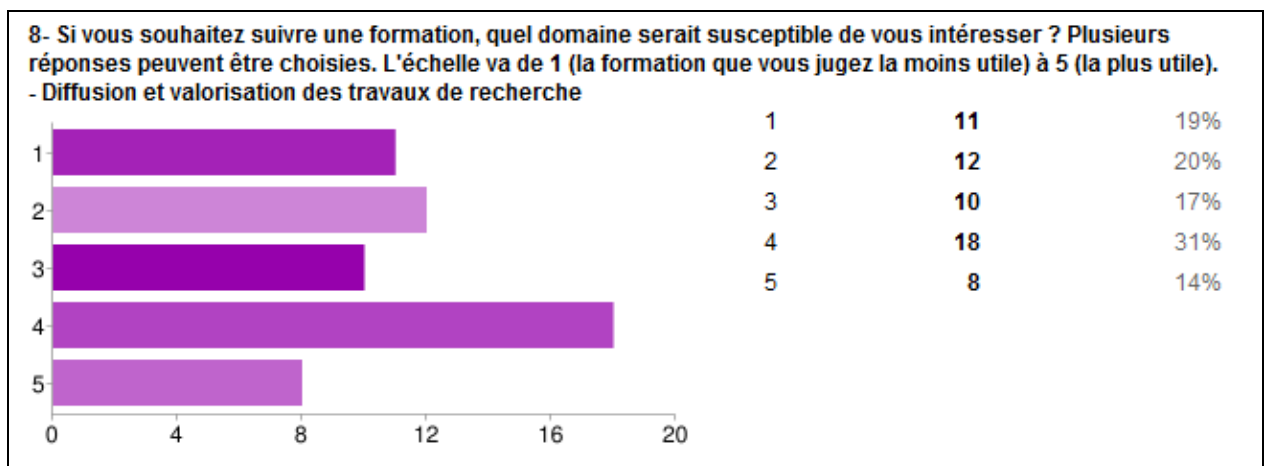
Une personne déclare utiliser des outils « personnalisés » (on peut penser par le biais d'alerte mail ou de flux RSS), et une autre déclare faire « des recherches directes sur le Web » et enfin 12 personnes n'utilisent aucun autre outil.

- Formation à la recherche documentaire



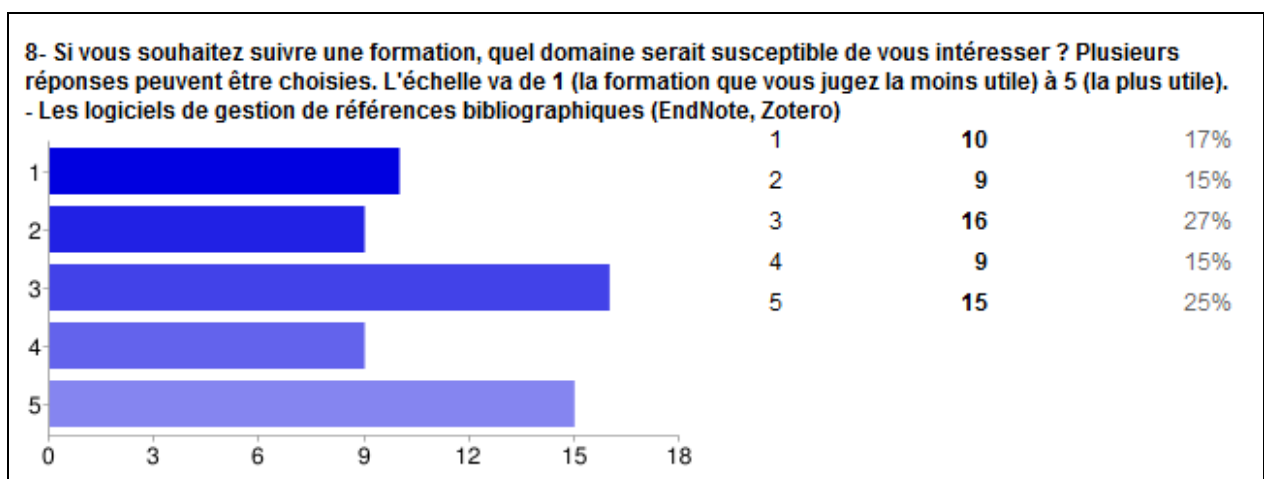
Une large majorité d'enseignants et chercheurs (50), déclare ne pas avoir suivi de formation à la recherche documentaire. Si l'on examine le détail des réponses de ceux qui en ont suivi, ces formations sont très contrastées. Deux personnes ont suivi des formations proposées par leurs laboratoires (IRPHE et Institut Fresnel), trois personnes en ont suivi au moment de leur thèse (qui remonte à 2000 pour l'une d'entre elles), deux au moment de leur licence, une enseignante avait suivi un stage à la BU l'année de mise en place du PPP, une autre avait assisté à une formation à Zotero organisée par l'université, et une a assisté au cours de veille réglementaire du programme M2 PCA (Produits de Consommation alimentaire). Enfin une personne a semblé très investie dans le domaine de la formation, car elle a suivi des formations dans le cadre de son cursus universitaire, dans le cadre de l'Urfist, et d'autres formations à l'information scientifique et technique (les bases de données Web of Knowledge, Factiva, Questel).

- Mise en place de formations à destination des enseignants et chercheurs sur la diffusion et valorisation des travaux de recherche



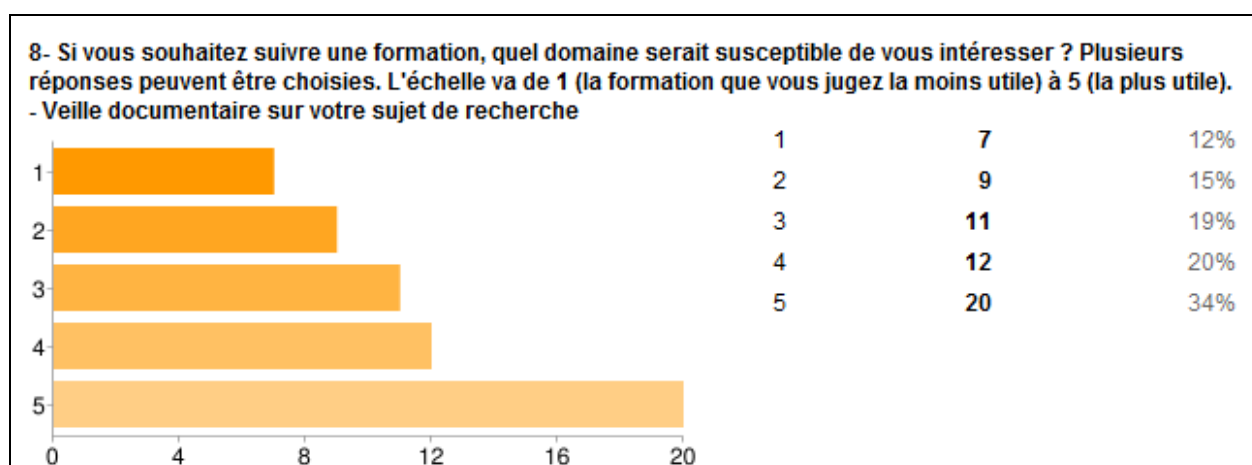
Une formation sur la diffusion et la valorisation des travaux de recherche intéresse une courte majorité des répondants (18 la jugent « utile » 8 « très utile » contre 11 « moins utile » et 12 « peu utile»). Les réponses sont donc contrastées, dans un domaine-clé pour les chercheurs, et où un seul d'entre eux a mentionné à la question n°6 une formation à la base de données de brevets Questel).

- Mise en place de formations à destination des enseignants et chercheurs sur les logiciels de gestion de références bibliographiques



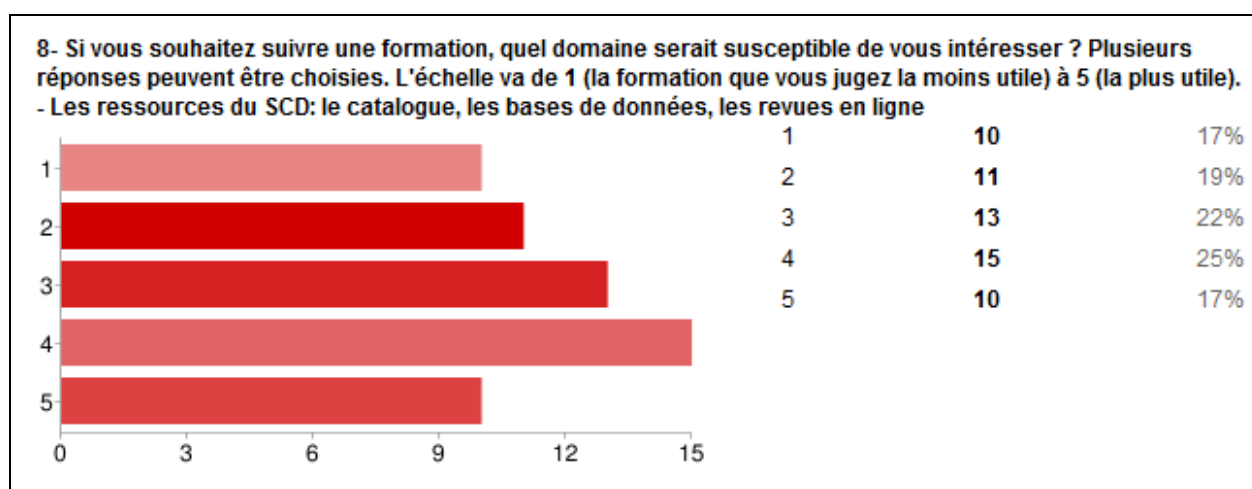
Les réponses sont également contrastées dans ce domaine : 15 personnes jugent « très utile » une formation aux logiciels de gestion de références bibliographiques, alors que 10 personnes la trouvent la « moins utile ». 16 répondants adoptent une position médiane à ce sujet. Pourtant c'est une formation qu'il semble intéressant de développer si l'on considère que 12 personnes avaient déclaré à la question n°5 n'utiliser aucun outil de ce genre pour établir leur bibliographie, et qu'une personne avait mentionné avoir eu des difficultés à manipuler Zotero.

- Mise en place de formations à destination des enseignants et chercheurs sur la veille documentaire sur leur sujet de recherche



Une nette majorité des répondants se montre très intéressée par ce type de formation. Il s'agit d'ailleurs de la proposition de formation qu'il plébiscite le plus (20 la jugent « très utile »). Aucun répondant au questionnaire n'a en effet mentionné des outils de veille dans l'élaboration de sa bibliographie (flux RSS, Netvibes...).

- Mise en place de formations à destination des enseignants et chercheurs sur les ressources documentaires du SCD



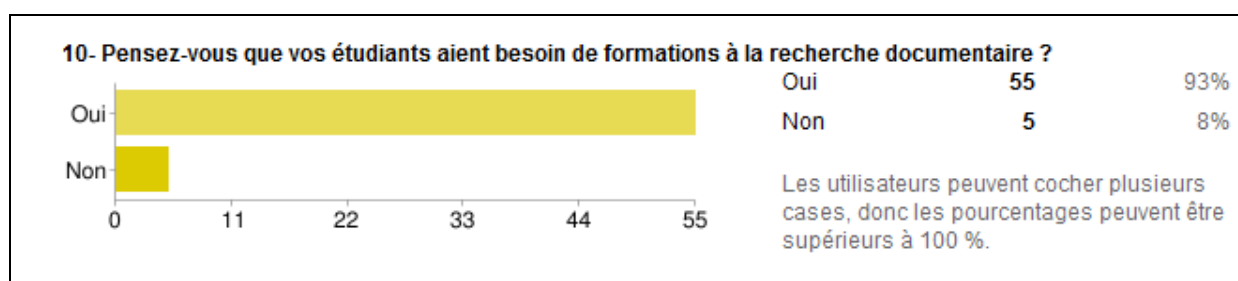
Les réponses en matière de formation aux ressources du SCD sont réparties de manière assez équilibrée, même si une courte majorité d'enseignants et chercheurs juge cette initiative « assez utile ». L'offre de documentation électronique du SCD est vaste et elle

a un coût important, or elle n'est pas forcément bien connue des enseignants et chercheurs, comme le montre le spectre étroit d'utilisation des outils de recherche documentaire (cf question n°4).

En dehors de cette liste, deux chercheurs (un de l'IM2NP et un du LSIS) souhaiteraient assister à des formations sur les thèmes suivants : « Comment gérer sa propre bibliothèque pour retrouver rapidement des articles déjà lus ? » (cette personne n'utilise pas de logiciel de gestion de références bibliographiques, or ceux-ci permettent de « marquer » les articles déjà lus) ; et aussi « Rédaction et présentation d'articles ».

3) Mise en place de formations à destination de leurs étudiants

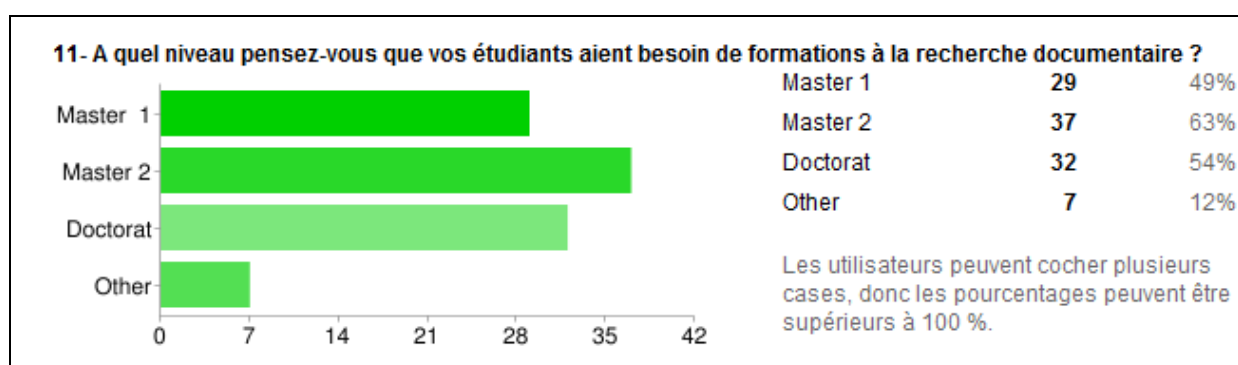
- Nécessité de formations à la recherche documentaire chez leurs étudiants



Une très large majorité (93% des répondants) estime opportun de mettre en place des formations à destination de leurs étudiants.

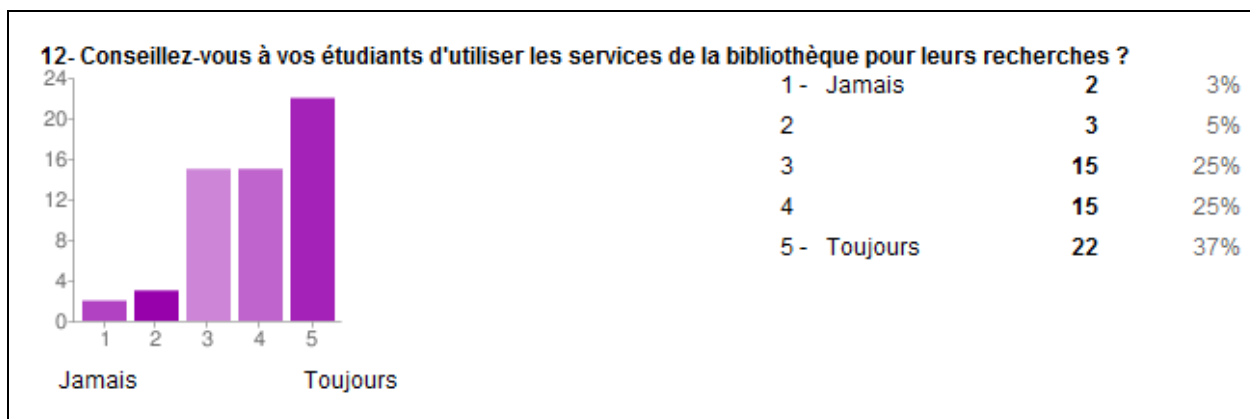
En effet, en dehors de leur formation à la méthodologie documentaire en première année de licence, les étudiants peuvent arriver jusqu'au doctorat sans avoir eu de formation à la recherche documentaire. L'absence de formations dédiées aux étudiants avancés explique donc cette réponse sans appel des enseignants et chercheurs.

- Niveau pertinent pour la mise en place de formations à la recherche documentaire chez leurs étudiants



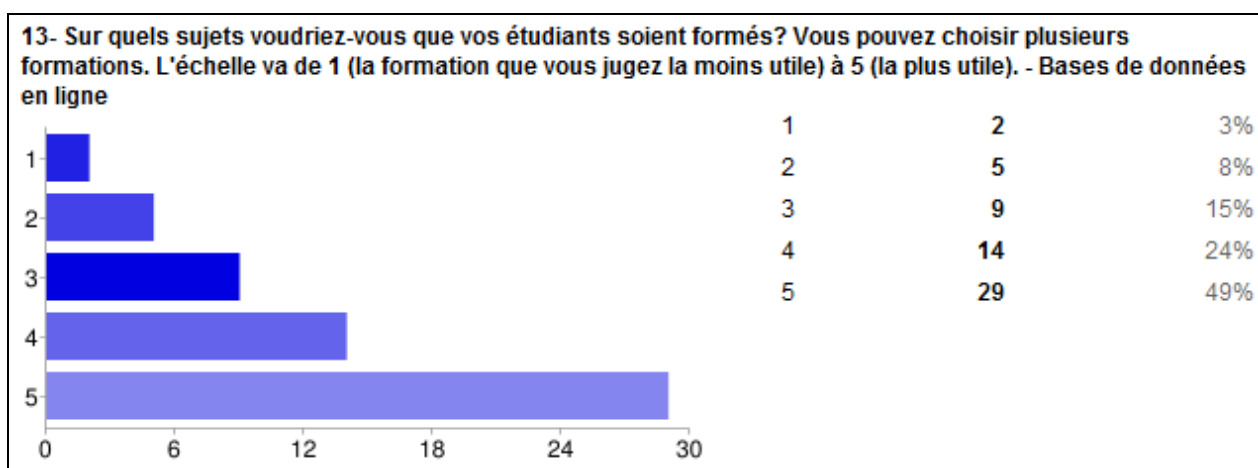
Dans leur majorité, les enseignants et chercheurs pensent que de ces formations seraient plus pertinentes en Master 2 et en Doctorat, les deux réponses sont d'ailleurs associées 16 fois ensemble dans les réponses. Mais dans quelques cas, d'autres niveaux sont jugés pertinents : la licence est mentionnée (5 fois, en nommant le niveau « licence pro » et « licence 3 »), ainsi que le post-doc, après le doctorat. Un chercheur mentionne « aucun » niveau (il n'a d'ailleurs pas reçu de formation).

- Présence ou non de la bibliothèque dans les prescriptions des enseignants



Dans leur grande majorité (52 répondants) les enseignants recommandent à leurs étudiants d'avoir recours aux services de la bibliothèque pour les aider dans leurs recherches. Quelque soit l'impact de cette prescription, cette donnée est particulièrement positive pour les personnels de la bibliothèque, et conforte l'image de la BU comme complémentaire à l'action de la communauté enseignante. Pour reprendre les paroles de David Aymonin lors du congrès de l'ABF en 2006, les chercheurs peuvent être décrits comme «(...) distants, consommateurs de ressources électroniques, mais attachés à la bibliothèque comme lieu de conservation des savoirs (...)»²³.

- Mise en place de formations aux bases de données en ligne, à destination des étudiants

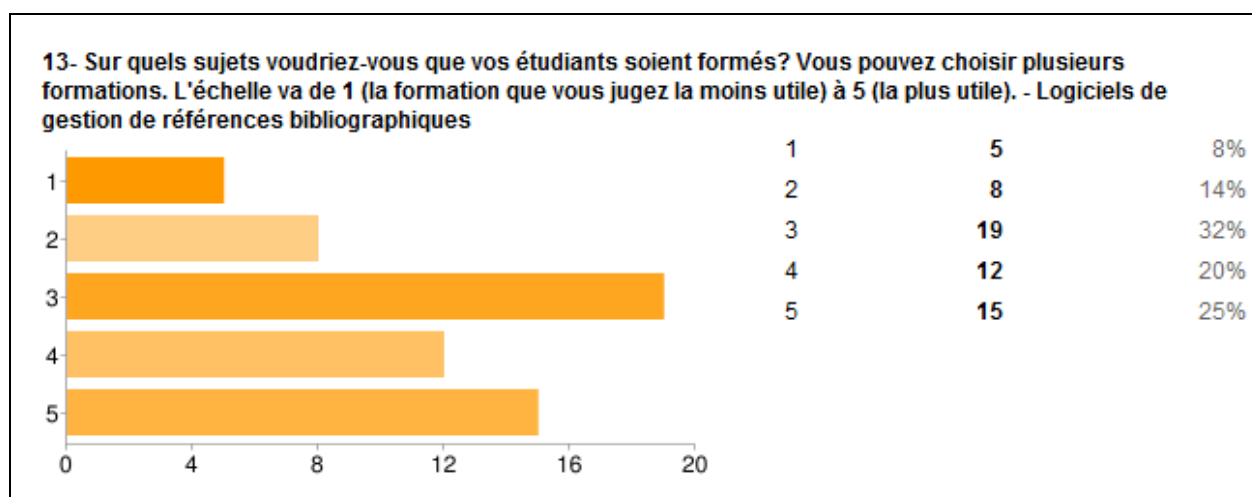


29 enseignants et chercheurs (soit la moitié des répondants au questionnaire), plébiscitent l'idée de formations aux bases de données en ligne. Certaines présentent des fonctions intéressantes à utiliser, comme le Web of Science, qui en plus d'une recherche

²³ AYMONIN, David, *Bibliothèques, des modèles en crise ?*, intervention au congrès de l'ABF, Paris, 10 juin 2006.

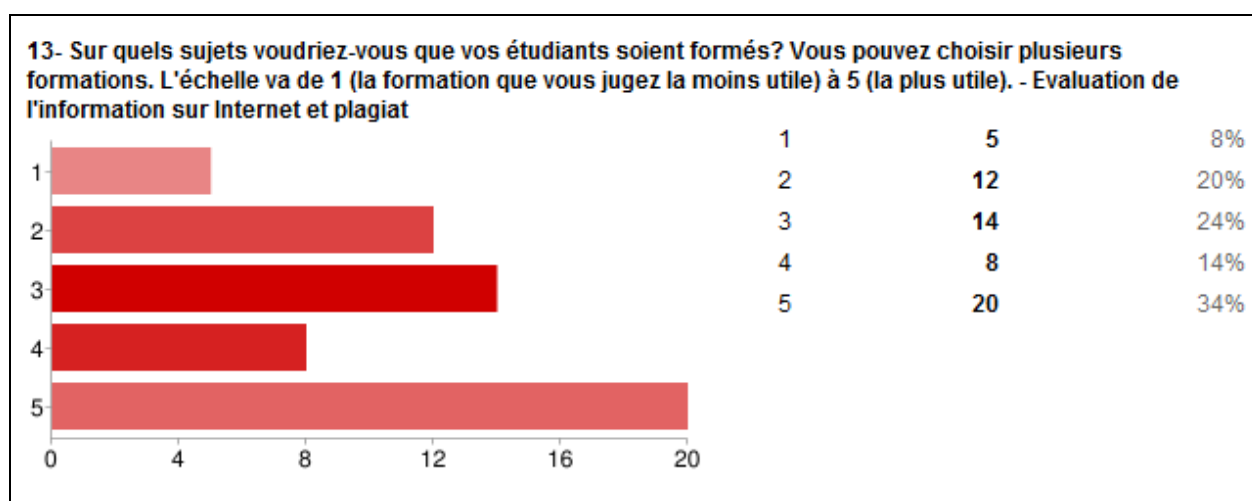
bibliographique sur des revues, permet de gérer sa bibliographie en ligne (EndNote Web), et de regarder en même temps leurs facteurs d'impact.

- Mise en place de formations aux logiciels de gestion de références bibliographiques



La formation aux logiciels de gestion de références bibliographiques comme EndNote ou Zotero n'est pas jugée comme étant la plus utile. Pourtant l'apprentissage à la manipulation de la base de données est complémentaire de l'utilisation de ce type d'outils pour élaborer sa bibliographie. Il est à noter en recoupant ces données avec la question n°5, que les enseignants et chercheurs qui ne jugent pas utile cette formation n'utilisent pas eux-mêmes ces logiciels.

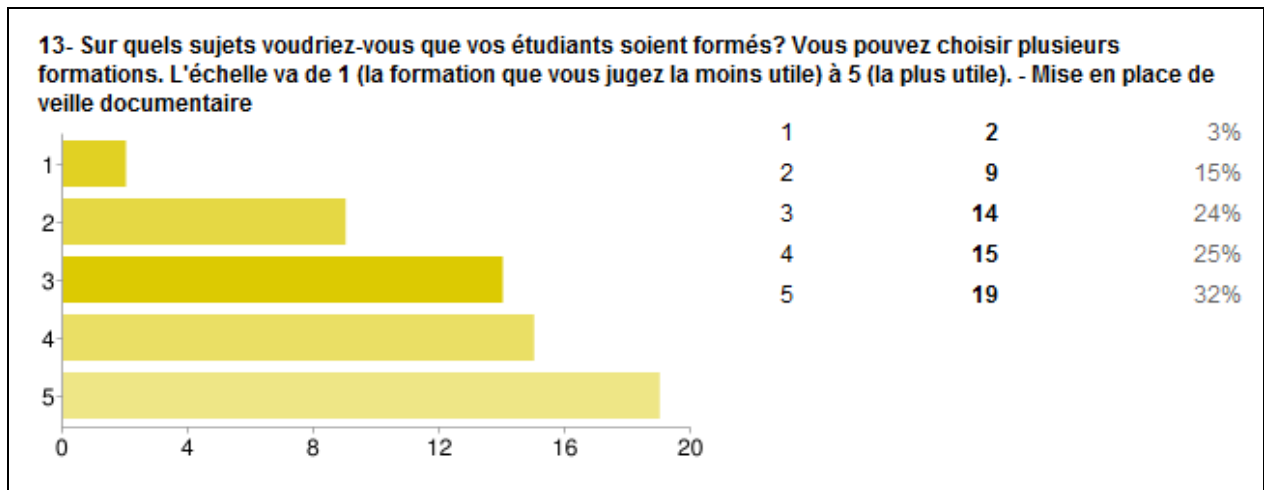
- Mise en place de formations sur l'évaluation de l'information sur Internet et la question du plagiat



Les réponses sont assez contrastées sur la nécessité d'une formation des étudiants à l'évaluation de l'information sur Internet et du plagiat, même si la majorité des personnes interrogées la jugent « très utile » (20 personnes).

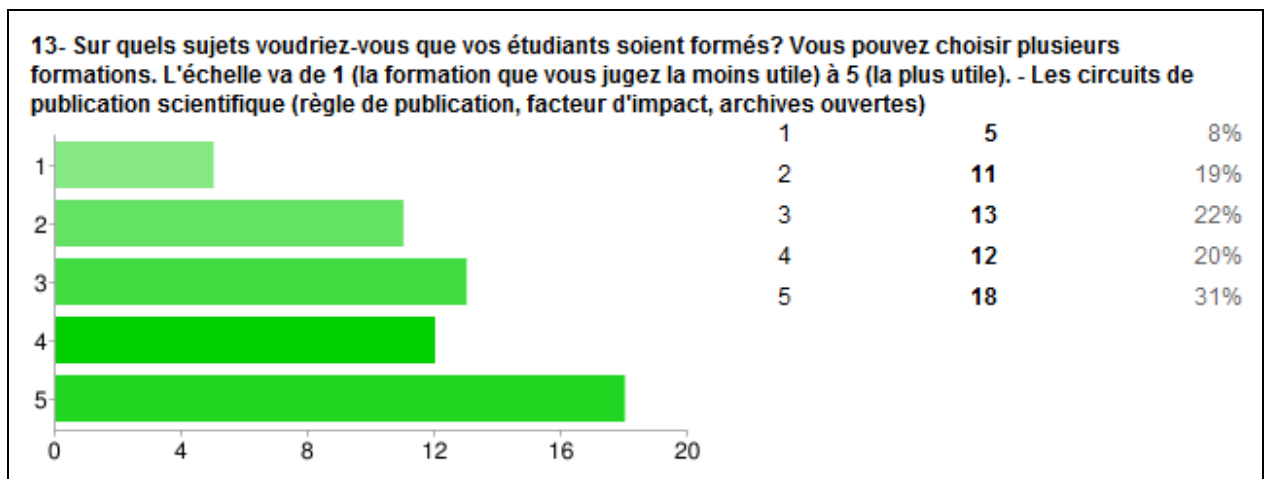
La question de l'évaluation de l'information sur Internet est abordée dans les cours de méthodologie documentaire en première année de licence, mais tous les étudiants inscrits en Master ou Doctorat n'y ont pas forcément assisté s'ils viennent de l'étranger ou d'autres universités.

- Mise en place de formations à la veille documentaire



Comme pour la question n°8 qui les concernait directement, les enseignants et chercheurs interrogés pensent, pour 19 d'entre eux, que la veille documentaire est « très utile » pour leurs étudiants. En effet, la veille permet de gagner un temps précieux dans sa recherche en l'actualisant.

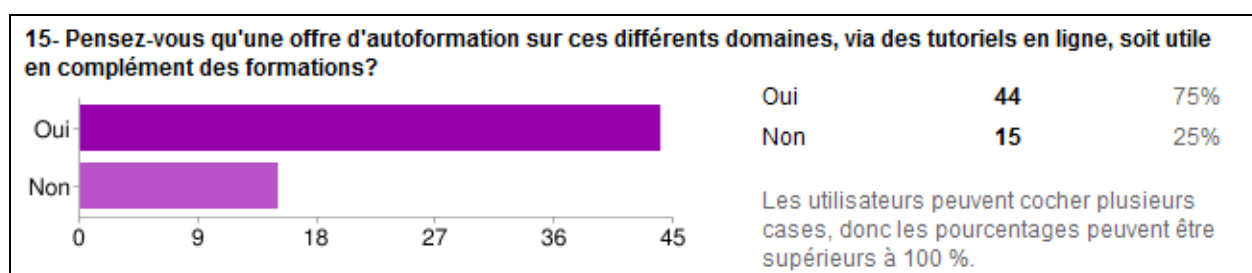
- Mise en place de formations sur les circuits de publication scientifique



Les réponses sont plus contrastées en ce qui concerne la formation aux circuits de publication scientifique, même si une courte majorité la trouve « très utile » (18 personnes). La notion de « facteur d'impact », même si elle est contestée, est pourtant devenue incontournable dans le domaine de la publication scientifique, et de l'évaluation de la recherche.

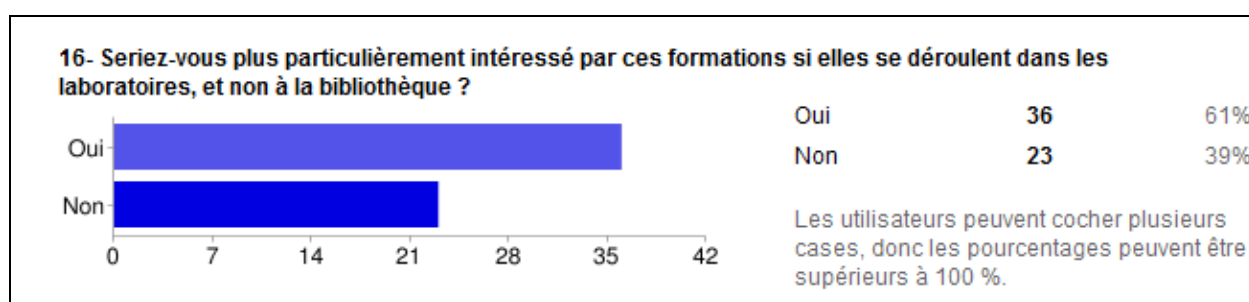
En dehors de cette liste, aucune personne interrogée n'a proposé d'autres thématiques de formation à destination des étudiants.

- Mise en place d'une offre d'autoformation en ligne



Les enseignants et chercheurs ayant répondu au questionnaire se sont montrés largement intéressés (44 personnes sur 59) par une éventuelle offre de tutoriels en ligne. En effet, par ce biais, il serait possible de toucher un nombre plus important d'usagers, qu'ils soient étudiants ou enseignants.

- Mise en place de formations « nomades » dans les laboratoires



L'intérêt marqué pour des formations s'exprime ici dans cette question, sur la mise en place de formations « nomades » dans les laboratoires de recherche. Alors que l'on aurait pu penser que les enseignant-chercheurs privilégieraient des formations au plus près de leur travail, il semble qu'ils seraient prêts à accepter des formations en bibliothèque. On pourrait penser que la raison géographique est déterminante dans la réponse (certains laboratoires sont en effet plus près que d'autres de la BU), mais les réponses sont contrastées au sein d'un même laboratoire.

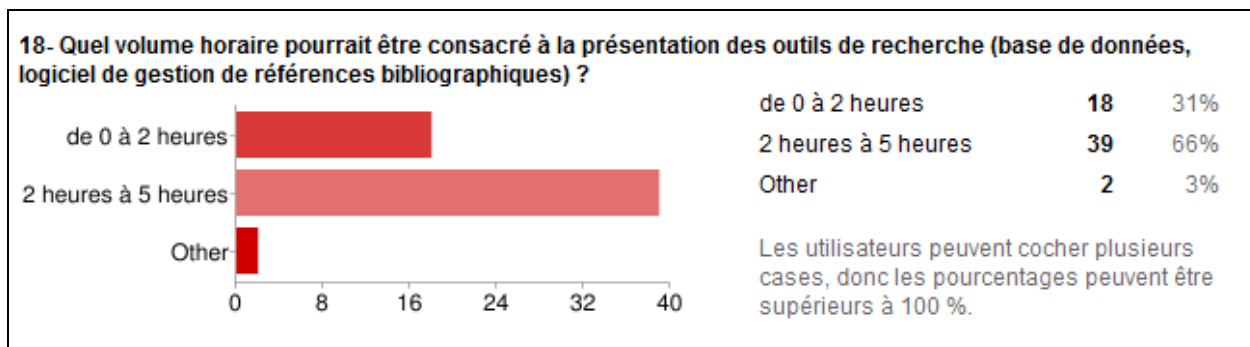
- Modalités d'intervention des formations



Pour la plus grande partie des personnes ayant répondu au questionnaire (41), il serait pertinent d'intégrer ces formations au cursus des étudiants. Cette réponse est intéressante car elle montre l'importance de la recherche documentaire dans le cursus

des étudiants. Mais une certaine souplesse dans l'organisation des formations est souhaitée par 4 personnes qui souhaiteraient combiner les deux types de formation.

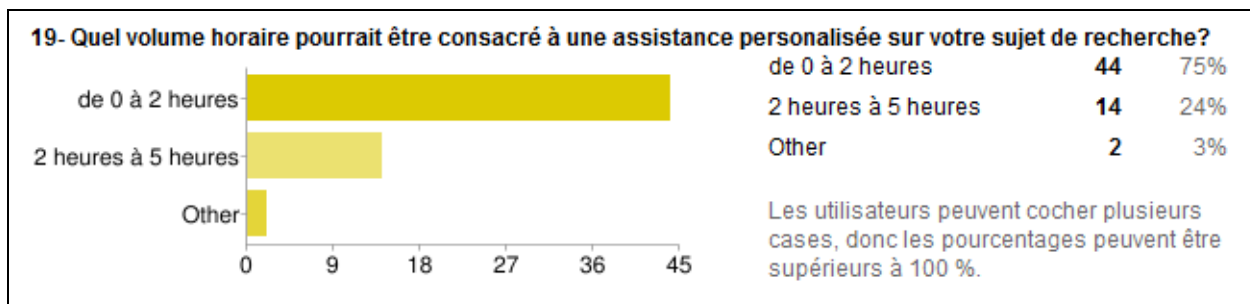
- Modalités d'intervention des formations : volume horaire consacré aux outils de recherche et gestion des références bibliographiques



Pour des outils complexes telles que les bases de données et les logiciels de gestion de références bibliographiques, la majorité des enseignants et chercheurs pensent en majorité que le volume horaire pertinent se situe entre 2 et 5 heures.

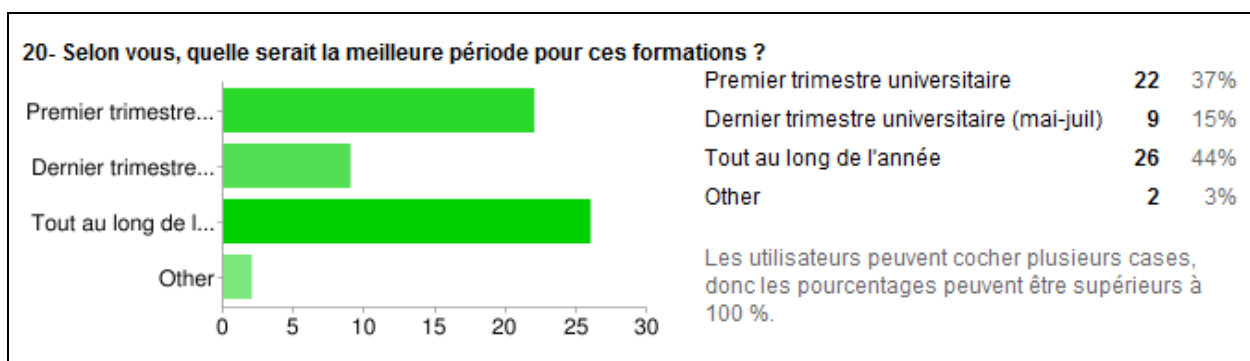
Deux personnes se sont prononcées en faveur de formations plus longues : « de 10 à 12 heures » et « 3 jours ».

- Modalités d'intervention des formations : volume horaire consacré à une assistance personnalisée



En ce qui concerne l'assistance personnalisée sur le sujet de recherche des enseignants-chercheurs, un tel service relève d'une durée plus courte pour 44 d'entre eux, ce qui semble en effet le plus pertinent.

- Modalités d'intervention des formations : période de formation



Différentes périodes sont plébiscitées par les enseignants et chercheurs pour des formations : la rentrée universitaire (22 personnes) et des formations tout au long de l'année (26 personnes). Une personne propose que les formations aient lieu « avant les stages de fin d'année ».

- Remarques diverses des participants au questionnaire

- Pertinence des formations

« Je ne pense pas qu'une formation soit réellement utile: on se forme très bien tout seul avec les conseils des collègues. Par contre, une sensibilisation sur les enjeux à venir de l'édition scientifique associés à la flambée du coût des revues, la nature des éditeurs, l'existence d'archives ouvertes, les droits d'auteur et de diffusion sur le net pourrait être utile pour les doctorants et les chercheurs. »

« La formation à la recherche doc devrait être obligatoire pour les doctorants. Cela pourrait constituer un module de formation de l'école doctorale, comme il en existe sur de nombreux aspects. »

- Modalités d'organisation des formations

« Pour que ces formations soient utiles à nos étudiants, il faudrait que des tutoriels en ligne soient disponibles (notre enseignement de Master est délivré à distance). Quitte à faire une séance de 2 à 3 heures ensuite lors des séances de regroupement présentiel »

« Mutualiser autant que possible »

« Au niveau L3 et M1 (chimie) les étudiants ont à faire une recherche bibliographique sur un sujet précis avec toutes les ressources, ceci constitue une première approche des outils bibliographiques. Peut-être qu'une formation des enseignants pour découvrir des aspects inconnus des bases de données serait nécessaire pour les transmettre au cours de ces exercices avec les étudiants. »

« durée: 6 à 8 heures, entre octobre et décembre dans la cadre d'une recherche spécifique propre au monde de la cosmétique pour une formation pro dispensée au premier semestre (sept-dec) »

« Une vidéo qui servirait de cours avec différents chapitres pourrait être tournée, montée et mise sur le site de l'université. Un code d'accès temporaire pourrait être fourni aux étudiants pour faire des TP en ligne. Du coup, chacun peut apprendre quand il/elle a le temps (horaires personnalisées) et où il est possible de se connecter....Ce serait aussi moins fatigant pour les personnes encadrant les formations ».

- Le manque de temps des enseignants-chercheurs, frein aux formations

« La formation sur zotero m'a été fournie par des services de la fac à Marseille. Elle était très bien mais beaucoup trop rapide. La personne qui enseignait était un spécialiste, trop spécialiste, pour lui tout était transparent. Donc peu ou pas d'exercice, trop peu de

manipulations. Devant zotéro, j'ai eu beaucoup d'hésitation pour remplir les formulaires, d'entrée, ce texte je le classe dans quoi ? Dans quel item ? Ensuite zotero était installé sur ma machine, elle a plantée et j'ai tout perdu. Perte de confiance, j'ai tout repris à la main, en plus c'était très long de tout rentrer à nouveau ! Après pour les formations je suis mal placée. Je suis une salariée (professionnelle), j'ai un job prenant en plus de ma thèse donc je ne suis pas là en dehors de mes cours. On change souvent mes missions de date, du coup c'est très dur de me former...J'ai déjà du mal à aller aux réunions de doctorants. »

4) Synthèse des réponses

Profil des participants :

- Ils exercent en majorité dans le domaine de la **physique, des mathématiques et informatique**, ce qui reflète l'importance de ces matières dans l'offre d'enseignement de l'université.
- Les laboratoires représentés majoritairement dans l'enquête : **LSIS** pour Mathématique et Informatique, **ISM2** et **IM2NP** pour Physique et Sciences de la Matière et de Physique, Modélisation et Sciences pour l'Ingénieur.

Pratiques documentaires des enseignants et chercheurs :

- Sous-utilisation** (ou méconnaissance ?) des bases de données et revues en ligne du SCD.
- Sous-utilisation des documents de la BU et des autres BU via le PEB.
- Absence ou sous-utilisation du fonds documentaire du laboratoire.
- Utilisation intensive des **moteurs de recherche**.
- Utilisation conséquente des **archives ouvertes**
- Utilisation intensive de 2 outils de recherche : **Web of science et Science Direct**
- Absence de formation antérieure à la recherche documentaire**, pour la majorité d'entre eux.
- Une formation aux **outils de gestion de références bibliographiques**, aux outils de **veille** et au **JCR** à développer, en insistant sur la **veille, qui est jugée « très utile »**.

Mise en place de formations à destination des étudiants

- Nécessité** de ces formations vers les étudiants.
- Master (Master 2 surtout) et Doctorat** sont des niveaux pertinents pour ces formations.
- Utilité de la BU reconnue** pour aider les étudiants.
- Bases de données en ligne, évaluation de l'information sur Internet, veille documentaire, et circuits de publication scientifiques** sont reconnues comme les formations « **très utiles** » pour la majorité, mais pas les logiciels de gestion de références bibliographiques.
- Plébiscite d'une offre de **tutoriels en ligne**.
- Intérêt marqué pour des formations dans ou hors laboratoires.
- Volonté d'intégrer les formations **dans les cursus**.
- Préconisation de **0 à 2 heures** d'assistance documentaire personnalisée sur un sujet de recherche, et **2 à 5 heures** de présentations d'outils de recherche et de gestion bibliographiques.
- Période de formation : **1^{er} trimestre ou tout au long de l'année**.

Partie 4 : Scénarios de formations en Master, Doctorat et vers les enseignants-chercheurs

Contrairement aux formations proposées en licence, centrées sur les méthodes de recherche et la connaissance des outils, il convient de former les cycles avancés à la gestion de l'information plutôt qu'à sa collecte, à la veille documentaire spécialisée selon les disciplines, à la recherche d'auteurs de référence, plutôt qu'à la recherche par mots clés. Chaque catégorie de publics présente des spécificités.

Les étudiants de Masters se situent dans une logique d'exploration disciplinaire et de rédaction de mémoire. Leur formation cherchera à renforcer le dialogue avec la discipline et les enseignants. Le niveau Master est une charnière entre le niveau Licence et le Doctorat. Les étudiants sont souvent confrontés pour la première fois à la réalisation d'un travail individuel comprenant une bibliographie. Leurs formations seraient alors axées sur le travail de recherche qu'ils doivent fournir en fin de cursus.

Les doctorants, quant à eux, se situent dans une logique de publication : au cours de la formation, il s'agira donc de les inscrire dans le processus de publication scientifique. Dans le cadre de leurs thèses, les doctorants utilisent beaucoup les bases de données et les bouquets de périodiques, les références de leurs thèses contenant 40 à 95 % d'articles de revues, 5 à 35 % de livres, 5 à 15 % de littérature grise, et 5 % de pages Web²⁴. Leurs formations devraient alors intégrer la recherche et la gestion de ces références.

Enfin les enseignants-chercheurs travaillent souvent en horaires décalés, seuls, même si leur recherche se fait en réseaux, en utilisant souvent la même méthode documentaire que leurs étudiants. Une assistance documentaire spécialisée doit intégrer le peu de temps dont ils disposent.

De plus les futures formations doivent tenir compte des différences existant entre disciplines scientifiques. Les mathématiciens peuvent demander l'accès à des ressources anciennes alors que les informaticiens, les physiciens et les chimistes ont besoin de données plus actualisées qu'ils trouvent dans la documentation électronique.

Le choix d'un scénario de formation est amené à évoluer dans le temps. En effet la multiplication des parcours de formation est un gage de réussite dans leur impact pédagogique, car chaque usager accède différemment à l'information, et ses besoins sont différents selon les niveaux.

A) SCENARIO 1 : DES FORMATIONS A LA CARTE ET NOMADES

L'exemple d'une assistance documentaire personnalisée, telle qu'elle est proposée par les BU de l'Université de Lyon 1 sous le terme « Votre bibliothécaire sur rendez-vous » est une alternative intéressante en termes de temps et de moyens. Cette

²⁴ SCHÖPFEL, Joachim., *Les mutations du paysage de l'IST*, rencontres Formist, juin 2010. En ligne. URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48576>>. [Consulté le 01 septembre 2011].

aide personnalisée comble les attentes des étudiants, et du point de vue des bibliothécaires, ce service est extrêmement valorisant pour eux, car ils peuvent mettre en valeur et surtout en application leurs connaissances des nouvelles technologies et des techniques de recherche et de gestion de l'information.

Dans ce cadre, il serait intéressant d'y intégrer aussi l'exemple des bibliothèques scandinaves et de la BU de santé de Reims, qui proposent des services ciblés et personnalisés aux chercheurs, dans leurs laboratoires. Le déplacement du formateur « hors les murs », permettrait de toucher les publics qui ne se rendent plus à la bibliothèque et de les sensibiliser à nos services.

1) Objectifs et contenus de la formation

Cette formation permettrait de prendre contact avec les chercheurs (doctorants ou enseignants) qui ne viennent plus en bibliothèque, en raison de leur utilisation intensive de la documentation électronique. Le questionnaire qui a été envoyé aux enseignants et chercheurs de l'UPCAM, ainsi que différentes enquêtes²⁵ ont montré que beaucoup d'outils leur étaient encore méconnus ou qu'ils les sous-utilisaient.

L'objectif principal est de leur faire gagner du temps dans leurs travaux de recherche, le formateur s'adaptant aux plages horaires qui leur conviennent. Dans ce cadre, les fonctionnalités avancées des bases de données spécialisées, les outils de veille documentaire, les fonctionnalités avancées des logiciels de gestion de références bibliographiques, ou une assistance documentaire personnalisée sur leur sujet de recherche sont à envisager. La formation à la veille documentaire sur leur sujet de recherche serait à proposer en priorité, cette formation ayant été jugé « très utile » par une grande majorité des répondants au questionnaire. En effet la veille est une nécessité dans une discipline comme la chimie par exemple, où 335 articles sont publiés par jour²⁶.

Une sensibilisation aux enjeux de l'édition scientifique serait également intéressante pour ce type de publics, comme l'a mentionné une des personnes ayant répondu au questionnaire.

Ce genre de formation permettrait également de viser un second objectif, celui de valoriser et de mieux faire connaître la bibliothèque à l'extérieur. Les chercheurs pourraient alors relayer les propositions d'intégration de formations dans les cursus des étudiants de niveau avancé et cette formation serait l'occasion privilégiée d'échanges.

2) Organisation

L'enquête par questionnaire envoyée en mai a été une première étape de sensibilisation des enseignants et chercheurs, mais elle devrait être poursuivie par un véritable plan de communication mené auprès des laboratoires de recherche d'abord par mail, puis par la présentation de plaquettes de formation. La commission de la bibliothèque de la FST,

²⁵ ALIBERT Florence. Op cit.
HENRIET Ottilia, MALINGRE, Marie-Laure et SERRES, Alexandre, Op.Cit

²⁶ SCHÖPFEL, Joachim., *Les mutations du paysage de l'IST*, rencontres Formist, juin 2010. En ligne. URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48576>>. [Consulté le 01 septembre 2011].

qui comprend des enseignants et chercheurs devrait être intégrée dans ce plan de communication.

Cette offre de formation devrait en parallèle apparaître sur le site du SCD et sur des flyers distribués à la bibliothèque (à la banque d'accueil, dans les bureaux du PEB), et dans les laboratoires.

Ce type de formation, très ciblée, peut être assuré par un ou deux formateurs, une fois qu'ils ont été formés aux contenus de formations décrits plus haut. En proposant une carte de thématiques de formation, les enseignants-chercheurs pourraient s'inscrire individuellement par mail, et le formateur se déplacerait avec un ordinateur portable dans leurs bureaux aux horaires souhaités. L'évaluation de la formation se ferait sous la forme d'un rapide questionnaire de satisfaction, à remplir à la fin de chaque séance. Ce type d'évaluation peut être décliné pour les scénarios suivants, à l'exception des tutoriels en ligne, où les statistiques de consultation suffiraient.

La seule limite de ce scénario est qu'il risque de ne toucher qu'un nombre limité de personnes. De plus il n'intègre pas le public des Master.

B) SCENARIO 2 : LES ATELIERS THEMATIQUES

L'exemple des formations en ateliers thématiques, tout au long de l'année, proposées par les bibliothèques de Lyon 1 et de Paris 6, constitue également une approche intéressante en matière de formation. Les étudiants pourraient s'inscrire librement et ne seraient pas sanctionnés par un examen. Les ateliers se positionnent comme une offre d'aide ponctuelle en lien avec les besoins des étudiants.

1) Objectifs et contenus de la formation

Ce type de formation en direction des publics avancés pourrait durer entre 1 heure 30 et 2 heures, sur un sujet bien précis, comme « je gère ma bibliographie en ligne avec Zotero » (en proposant deux types d'ateliers sur ce sujet : fonctions de bases et fonctions avancées). D'autres outils pourraient être présentés :

- bases de données pluridisciplinaires et spécialisées (Web of Sciences pour l'aspect pluridisciplinaire et Reaxys en chimie par exemple)
- les outils de veille (fils RSS, alertes)
- la bibliométrie
- les archives ouvertes
- le droit d'auteur

Les étudiants pourraient s'inscrire librement, sans être sanctionnés par un examen. En plus des présentations, dans le cas des bases de données et des logiciels comme Zotero, ces ateliers permettraient aux étudiants de manipuler ces outils sur des postes informatiques.

L'objectif de ce type de formation est de permettre aux étudiants et chercheurs d'optimiser la gestion de leurs ressources documentaires, en apportant une aide ponctuelle sur un sujet précis, mais cela suppose qu'ils aient identifié ces besoins spécifiques.

2) Organisation

Là encore, un plan de communication devra être pensé pour susciter l'adhésion des usagers. Une présentation des ateliers proposés et leur calendrier devront apparaître sur le portail du SCD (le SCD de Lyon 1 utilise l'application Google Calendar), avec la possibilité de s'inscrire en ligne à certaines dates, selon ses disponibilités, l'application « inscription en ligne » nécessitera l'intervention d'un informaticien). Des mails d'information peuvent être également envoyés aux listes de diffusion de l'université, en particulier en direction des enseignants, afin qu'ils soient prescripteurs auprès de leurs étudiants.

Comme dans le 1^{er} scénario, il faudra aussi compter sur une période de formation du formateur pour qu'il se familiarise avec les outils proposés en atelier. Si un seul formateur travaille sur ces ateliers, il serait pertinent qu'il s'adresse à des petits groupes de 10 personnes maximum.

Ce type de formation est intéressant par la faible contrainte qui pèse sur les usagers, qui peuvent s'inscrire librement, mais il pose problème dans la mesure où il nécessite une salle de formation bien équipée en postes informatiques, ce qui n'est pas le cas dans l'immédiat de la BU de St-Jérôme. L'aménagement d'une telle salle est retardé en raison des travaux de mise en sécurité en cours mais les crédits d'équipement ont été demandés en prévision.

C) **SCENARIO 3 : FORMATIONS INTEGREES DANS LES CURSUS**

Les enseignants et chercheurs de l'UPCAM ayant répondu au questionnaire sur la mise en place de formation s'étaient montrés majoritairement en faveur d'un tel type de formation (41 personnes sur 59 au total). Ce type de formation peut s'envisager soit sous la forme d'une unité d'enseignement (UE), soit sous la forme d'un cours obligatoire, (par exemple à Paris 6 pour les Master et Doctorat).

1) Objectifs et contenus de la formation

- Une formation pour les Master sous forme d'UE

Ce type de programme de formation a été mis en place à Lyon 1 et à Paris 6 pour les Masters, où ces formations se déroulent généralement sous forme de travaux pratiques obligatoires, et peuvent donner lieu à une notation des étudiants.

On pourrait ainsi mettre en place une séance de 3 heures, intégrée dans une UE de méthodologie, liée au mémoire que les étudiants de Master doivent rendre, sous cette forme :

- présentation des ressources de la BU (catalogue) et du Sudoc, liées à leur discipline, avec des exemples et des exercices.

- présentation des bases de données bibliographiques ou en texte intégral adaptées à leurs disciplines (par exemple : SciFinder ou Reaxys pour la chimie)
- un point sur le plagiat et comment citer ses sources

Ceci est un exemple, il conviendrait que le formateur détermine avec l'enseignant, après la présentation des méthodes de recherche documentaire, le contenu des formations plus ciblées : manipulation de bases de données spécifiques à la discipline, rédaction bibliographique, etc.

Les étudiants seraient donc formés à la méthodologie de la recherche d'information scientifique, aux bases de données pluridisciplinaire et spécialisées de niveau Recherche, aux catalogues en ligne, à la gestion de références bibliographiques.

- Une formation inscrite dans le catalogue des formations des écoles doctorales

Les « ateliers thèse de médecine générale » de Lyon 1, ou les séminaires et ateliers de Paris 6 à destination des doctorants, sont inscrits au programme de formation des écoles doctorales.

Ces ateliers de formation par groupe pourraient représenter 12 heures par semestre (4 ateliers de 3 heures), pour un nombre limité de doctorants (10 ou 12). Ces ateliers porteraient sur les bases de données et la recherche de brevets, la veille informationnelle et la gestion des références bibliographiques, les droits d'auteur, et la publication scientifique. Un atelier se déclinerait en différentes sessions, selon les disciplines (session « chimie », session « sciences de la vie » etc...). Ces ateliers devraient se penser en articulation avec les formations actuellement proposées aux doctorants, qui sont formés à STAR par l'Urfist PACA.

L'objectif de cette formation est d'amener les doctorants à maîtriser et gérer l'information scientifique (veille documentaire, gestion bibliographique) et savoir communiquer et valoriser ses publications.

2) Organisation

- Pour une formation en UE en Master

Afin de mettre en place cette unité d'enseignement, il conviendrait de prendre contact avec les responsables de Master, en leur présentant une maquette de formation précise et structurée. Il serait pertinent que cette UE se déroule dans un cadre optionnel, devant l'emploi du temps très chargé des étudiants en Master, et aussi parce que la BU n'aurait pas assez de formateurs pour intervenir dans tous les cours (par exemple il existe 17 Master 2 de Recherche à l'UPCAM). Il faudrait au minimum 2 formateurs en sciences, voire plus, suivant le nombre de groupes par semestre.

- Une formation intégrée au cursus en doctorat

Un des participants au questionnaire en ligne avait reconnu que « La formation à la recherche documentaire devrait être obligatoire pour les doctorants. Cela pourrait constituer un module de formation de l'école doctorale, comme il en existe sur de

nombreux aspects. ». Pour mettre en place cette formation, il faudrait prendre contact avec les responsables des écoles doctorales de l'université, leur présenter une maquette de formation, et voir avec eux comment elle pourrait être soumise aux doctorants. Il faudrait également être présent sur le portail documentaire et intégrer cette information au moment des dossiers d'inscription.

Deux formateurs seraient nécessaires également.

Que ce soit pour les Master ou les Doctorats, cette formation ne pourrait être mise en place qu'à la rentrée 2012-2013, le temps de prendre les contacts nécessaires à la réalisation de ce projet.

D) SCENARIO 4 : L'AUTOFORMATION

Une offre d'autoformation, par le biais de tutoriels ou de présentations en ligne, apparaît intéressante car elle répond instantanément aux besoins des usagers, notamment en termes de disponibilité, qu'ils soient présents ou à l'extérieur du campus. C'est d'ailleurs l'intérêt de ce type de formation, d'où le commentaire d'un des enseignants ayant répondu au questionnaire pour ce type de formation : « Pour que ces formations soient utiles à nos étudiants (*il s'agit du Master professionnel Veille Technologique et Innovation qui se déroule à distance*), il faudrait que des tutoriels en ligne soient disponibles (notre enseignement de Master est délivré à distance). Quitte à faire une séance de 2 à 3 heures ensuite lors des séances de regroupement présentiel ».

Il serait intéressant de différencier les types de supports selon les publics (Master, Doctorat, et enseignants-chercheurs). Les contenus seraient adaptés en fonction de leurs besoins spécifiques.

1) Objectifs et contenus de la formation

Une offre d'autoformation en ligne permettrait de répondre aux besoins des usagers au moyen d'un accès libre et rapide, en ciblant les différents publics.

Afin de développer un tutoriel en ligne, il serait intéressant de le mettre en place en mutualisant les ressources des différents SCD, comme sur le modèle de Form@doct, mis en place par l'Urfist de Rennes et les SCD de Bretagne. En attendant, des guides de recherche, sous forme de présentations sur différentes thématiques pourraient être proposés sur le portail de la bibliothèque. C'est ce que propose la bibliothèque de l'UMPC-Paris 6, sur son portail Jubil.

Pour les étudiants en Master, il serait pertinent de leur montrer les différents outils de recherche (catalogue de la bibliothèque, Sudoc), les bases de données pluridisciplinaires et les bouquets de périodiques (Web of Science, ScienceDirect, Wiley), les bases de données spécialisées (Chemical Abstracts de Scifinder, MedLine de PubMed), la recherche sur Internet (Google Scholar, comment évaluer ses sources), règles de citation, la veille (fils RSS, sites de sauvegarde et de partage des signets comme Diigo ou Delicious).

Pour les doctorants, les présentations en ligne pourraient aborder le thème des logiciels de gestion de références bibliographiques (EndNoteWeb et Zotero), la veille informationnelle (flux RSS), les brevets, les circuits de publication scientifique, les archives ouvertes, les facteurs d'impact.

Pour le public des enseignants et chercheurs de l'UPCAM, la veille documentaire était apparue comme « très utile » dans leurs réponses au questionnaire. Une présentation détaillée sur la veille documentaire présenterait les agrégateurs de flux RSS, Netvibes²⁷ et Google Reader²⁸, (ce sont des logiciels qui permettent de suivre plusieurs fils RSS en même temps, afin de prévenir de la mise à jour des sites web, d'en importer le contenu nouveau, cela pour un ensemble de sites). Des présentations sur le logiciel de gestion de références bibliographiques libre, Zotero, sur la bibliométrie (le facteur d'impact du Journal Citation Report et ses alternatives comme Scimago²⁹), et sur HAL et les archives ouvertes, seraient également intéressantes pour ce type de public.

2) Organisation

Deux modalités pourraient être choisies : soit l'accès par authentification sur l'espace pédagogique de l'Environnement Numérique de Travail de l'université, soit permettre un libre accès sur le portail du SCD.

Cette deuxième alternative semble préférable, car elle permettrait de toucher un public plus important.

La charge de travail de cette option nécessite au moins un formateur pour élaborer les contenus par niveaux. La création de cette offre de contenus pourra intervenir dès le premier semestre.

L'évaluation de cette offre pourra se faire à partir des statistiques de consultation des présentations.

La limite de ce scénario est qu'il nécessite d'intégrer rapidement et régulièrement dans les présentations les mises à jour liées aux changements rapides des conditions d'accès aux bases de données, et aux modifications des fonctionnalités des logiciels de gestion de références bibliographiques, et des agrégateurs de flux RSS. De plus, si le choix d'un outil de formation sous forme de tutoriel très élaboré est retenu, sur l'exemple de Form@doct, un certain délai de mise en place est à intégrer.

E) ANALYSE COMPARATIVE DES SCENARIOS

Les scénarios proposés ci-dessus ne s'excluent pas entre eux : ils peuvent être complémentaires ou se suivre dans le temps, notamment en fonction de l'évolution et du renforcement des contacts avec les enseignements. Une offre d'autoformation peut ainsi être parallèle à la mise en place de formations nomades, et la mise en place d'ateliers peut constituer un préalable à l'inscription de formations dans les cursus.

Tous ces scénarios doivent intégrer une dimension de communication et d'évaluation. En effet, l'évaluation est importante pour s'assurer de l'intérêt et de la pertinence des formations.

Enfin, il convient de rappeler que les contraintes se situent surtout en termes de temps et de moyens.

Le tableau suivant permet de synthétiser les points forts et les points faibles de chaque scénario. La pondération se fait sur une échelle allant de « - » (faible et/ou contraignant) à « + » (efficace et/ou peu contraignant).

²⁷ <http://www.netvibes.com/fr>

²⁸ www.google.fr/reader/

²⁹ <http://www.scimagojr.com/>

	Formations nomades	Ateliers	Formations dans les cursus	Autoformation
Pédagogie efficace	+++	++	+++	--
Moyens humains	+	++	--	+++
Moyens financiers	++	-	---	++
Délais de mise en place	++	+	---	++
Moyenne globale	++	+	-	+

L'inscription de formations au cursus paraît être la solution idéale, du point de vue de la pédagogie, parce qu'elle légitimerait ces formations aux yeux des étudiants et des enseignants. Cette solution est d'ailleurs plébiscitée par les répondants de l'UPCAM au questionnaire en ligne. D'un point de vue pédagogique ce scénario est efficace car l'ensemble des connaissances nécessaire est abordé, et cela par un suivi sur le long terme (un semestre).

Mais il est aussi difficile à appliquer, puisqu'il faudrait convaincre les responsables des écoles doctorales et des masters de la nécessité de ces formations. Un important travail de communication serait donc à prévoir, qui allongerait d'autant le délai de mise en place d'une telle formation. De plus, ce type de formation ne toucherait que les étudiants qui sont inscrits à l'UE et dont la formation est inscrite au catalogue de l'école doctorale.

Enfin si ce type de formation se développe, il faudrait également qu'une équipe de formateurs puisse intervenir, générant une logistique (matériel, locaux...) et un coût importants.

Les formations dans le cadre d'ateliers semblent plus faciles à mettre en place, en termes de moyens et de temps. Elles ont pour intérêt de répondre à un besoin précis, en offrant une aide ponctuelle, mais régulière.

Cependant, pour que les ateliers soient suivis, il faut que les étudiants soient informés, ou que leurs enseignants soient prescripteurs, sinon le risque est grand de voir peu d'inscrits. Un important travail de communication est à prévoir pour que ces ateliers soient régulièrement suivis par le public. De plus la BU de St-Jérôme ne dispose pas pour le moment de salle de formation équipée en postes informatiques, qui serait pourtant nécessaire pour ce type de formation.

L'autoformation est un scénario facile à mettre en place (notamment en termes de moyens humains), et intéressant car il permet de toucher des étudiants qui ne sont pas présents physiquement sur le campus. En étant accessible à tout moment en ligne, cette offre de formation intéressera sans doute des doctorants ou des enseignants-chercheurs aux emplois du temps surchargés. Elle peut être intéressante si elle répond à un besoin précis, en apportant un contenu pratique, par exemple l'utilisation d'un logiciel de

gestion de références bibliographiques comme Zotero (pour une 1^{ère} utilisation ou pour un niveau avancé).

Mais ce scénario ne laisse aucune place à l'interaction et n'a de sens qu'en complément d'une formation en présentiel, car si elle donne des contenus aux usagers, cela se fait sans manipulation des outils de recherche et de gestion bibliographique. On peut donc craindre que l'impact pédagogique de ce type de formation soit faible, si elle reste isolée. Si le choix d'un outil de formation sous forme de tutoriel très élaboré est retenu, sur l'exemple de Form@doct, un certain délai de mise en place est à intégrer.

De plus, un important travail de mise à jour des supports d'autoformation est nécessaire devant l'évolution rapide de l'accès à l'information scientifique (par exemple les bases de données et les logiciels de gestion de références bibliographiques). Il convient également d'effectuer un important travail d'état des lieux des capacités informatiques du site et des besoins des usagers.

Si l'on prend en compte la totalité des critères qui pèsent sur les formations (pédagogie, moyens humains, financiers, délais), ce sont les formations « nomades » qui semblent les plus pertinentes à mettre en place, au regard des problématiques de la BU de St-Jérôme. La manipulation des outils de recherche et de gestion de l'information, sur son lieu de travail, hors de la bibliothèque, serait efficace en terme d'apprentissage et intéressant pour les usagers. Ce service personnalisé convient à des usagers présentant des niveaux de formation et des besoins différents. Ce scénario inspiré des bibliothèques scandinaves permet de reconquérir des publics qui ne vont pas en bibliothèque et qui peuvent être ensuite prescripteurs auprès des étudiants. A part l'achat d'un ordinateur portable pour le bibliothécaire-formateur se déplaçant dans les laboratoires, le coût financier d'une telle formation serait minime. Le délai de mise en place d'une telle formation serait assez court, en intégrant la durée de formation du formateur.

Si ce scénario est retenu, il conviendrait d'échelonner les étapes et commencer le plus tôt possible ces formations dans les laboratoires du campus, en intégrant au préalable la création et la diffusion de support de communication à destination des publics visés afin de les informer de l'opportunité de cette offre. Ainsi, cela permettrait de commencer par renforcer le rôle et l'image de la bibliothèque auprès du public prescripteur (les enseignants-chercheurs) dans un premier temps, puis une fois ce public conquis, de proposer une intégration des formations à la méthodologie documentaire dans les cursus de Master et Doctorat. Cette première période de formation dans les laboratoires pourrait s'envisager parallèlement à une offre d'autoformation en ligne.

Le calendrier prévisionnel proposé ci-dessous distingue quatre étapes importantes dans la future mise en œuvre d'un tel projet. Les deux premières phases se déroulent en interne, jusqu'en novembre et se concentrent sur la formation du formateur (notamment grâce aux formations proposées par les Urfist) et la production de supports de formation et de communication. Puis la communication à destination des publics visés peut commencer dès octobre avant de permettre la mise en place des formations. En plus d'une communication sur le portail du SCD, il serait profitable de s'appuyer sur différents support de communication, afin de communiquer sur la mise en place de formations « nomades ».

Calendrier prévisionnel de mise en place de formations « nomades » dans les laboratoires

	Sept 2011	Oct. 2011	Nov. 2011	Déc. 2011	Janv. 2011	Fév. 2011	Mars 2011	Avril 2011	Mai 2011	Juin 2011	Juillet 2011
Formation du formateur											
Réalisation de supports											
Communication											
Début des formations											

Conclusion

A travers ce dossier d'aide à la décision, la mise en place de formations à destination des publics spécifiques de l'université, tels que les étudiants en Master, doctorants et enseignants-chercheurs, conduit à une réflexion globale des besoins de ces publics à ce jour non ciblés dans les formations aux usagers de l'université. Différentes modalités de formations ont été étudiées et proposées, notamment par rapport aux exemples de BU françaises et étrangères qui permettent de prendre en compte les exigences de ces usagers, dans le contexte précis de la BU de St-Jérôme.

Après analyse de ces différents types de formations, il semble que la mise en place de formations « nomades » dans les laboratoires permettrait, dans un premier temps, de répondre aux demandes spécifiques de ces publics. L'approche de ces usagers, par le biais de formations ciblées et délocalisées constituera une première étape vers l'élargissement de l'offre de formation.

Développer l'offre de formation dans cette direction permettra alors de proposer une formation progressive des étudiants, depuis la première année de licence jusqu'au doctorat puis aux postes d'enseignants. Ceci constitue un atout pour la bibliothèque, qui valorise ainsi ses ressources spécialisées et enrichit son offre de services par le biais d'un produit innovant.

A long terme, l'élaboration d'une politique de formation commune, dans le cadre de la fusion des trois universités d'Aix-Marseille semble nécessaire. La création d'une université unique apparaît comme un cadre propice à la mise en place de formations mutualisées. En effet l'élaboration d'un socle commun et unique de formation permettrait de mutualiser les efforts réalisés en matière de formation et les valoriserait auprès du public et des instances universitaires. Autre conséquence possible de ces formations sur l'activité de la bibliothèque : la collaboration renforcée avec les enseignants-chercheurs (évaluation des besoins réels, prescription en matière d'acquisition et d'usages du fonds documentaire...).

La mise en place de formations nomades à l'UPCAM permettra d'associer le bibliothécaire, spécialiste des outils documentaires, et l'enseignant-chercheur spécialiste de sa discipline. Le bibliothécaire accompagne alors l'utilisateur dans un processus de « co-production du service »³⁰.

³⁰ CHOURROT, Olivier, *Le bibliothécaire est-il un médiateur ?* BBF, 2007, n°6, p 67-71

Bibliographie

Université Paul Cézanne-Aix-Marseille 3

AERES, *Rapport d'évaluation de l'Université Paul Cézanne- Aix-Marseille III*, janvier 2008, [En ligne], URL : < <http://www.aeres-evaluation.fr/Etablissements/UNIVERSITE-AIX-MARSEILLE-3-PAUL-CEZANNE>>. [Consulté le 01 septembre 2011]

UNIVERSITE PAUL CEZANNE, Site officiel de l'Université [En ligne]. URL : < <http://www.univ-cezanne.fr/index.php?id=923>>. [Consulté le 01 septembre 2011]

Les publics étudiants et enseignants-chercheurs : usages et besoins :

ALIBERT, Florence, BCIU Clermont-Ferrand – *Enquête sur les besoins des doctorants clermontois en formation à la recherché documentaire*. Clermont-Ferrand, BCIU, 2009. [En ligne] URL : < <http://www.enssib.fr/bibliotheque.numerique/document-40779>>. [Consulté le 01 septembre 2011]

AYMONIN, David, *Bibliothèques, des modèles en crise ?*, intervention au congrès de l'ABF, Paris, 10 juin 2006.

BERNAUDIN, Anne-Claire, CHARRA, Gaëlle, CHARRIER-ARRIGHI, Nathalie (et al.). *La bibliothèque du scientifique*, (Mémoire de recherche DCB) : Enssib, 2005, 69 p.

COULON, Alain, *Le Métier d'étudiant : l'entrée dans la vie universitaire*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997. 219 p. ISBN 2-13-048864-1

COURTECUISSÉ François, *Internet au cœur des pratiques documentaires des étudiants : dans quelle mesure ?*, 7è rencontre Formist, juin 2007. [En ligne]. URL :

<<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1159>>. [Consulté le 01 septembre 2011]

CREDOC, Les pratiques documentaires des étudiants, chercheurs et enseignants-chercheurs de l'UPMC et Paris 7, Paris, 2005-2006. [En ligne]. URL : <<http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R238.pdf>>. [Consulté le 01 septembre 2011]

DUBOIS, Anne-Céline, *LMD et formation à la recherche documentaire en bibliothèque universitaire : rupture ou continuité* (Mémoire d'étude DCB). Villeurbanne : Enssib, 2004, 82 p.

HENRIET, Otilia, MALINGRE Marie-Laure et SERRES, Alexandre, *Enquête sur les besoins de formation des doctorants à la maîtrise de l'information scientifique dans les écoles doctorales de Bretagne. Analyse et synthèse des résultats*, juin 2008. [En ligne]. URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1792>>. [Consulté le 01 septembre 2011]

KOENIG, Marie-Hélène (dir.), *Connaître les publics : savoir pour agir*, Villeurbanne : IFB, 1998, 152 p. (La boîte à outils). ISBN 2-910966-08-9.

LE GALL, Magalie, *Communication et collaboration avec les enseignants-chercheurs pour la mise en place d'une offre de formation des usagers – BU des Sciences de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines*, (PPP), Villeurbanne : Enssib, 2009, 97 p.

ROCHARD, Marie-France, *Les étudiants en sciences et la bibliothèque universitaire : quelques évaluations*, Bulletin des Bibliothèques de France, 2006, t. 51, n°2, P. 48-49.

SCHÖPFEL, Joachim., *Les mutations du paysage de l'IST*, rencontres Formist, juin 2010. [En ligne]. URL : < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48576>>. [Consulté le 01 septembre 2011]

AMERICAN LIBRARY ASSOCIATION, *Presidential Committee on Information Literacy: Final Report*, Chicago, 1989. [En ligne]. URL: <http://www.ala.org/ala/mgrps/divs/acrl/publications/whitepapers/presidential.cfm#bib>>. [Consulté le 01 septembre 2011].

BERNHARD, Paulette, *Maîtrise de l'information et notions associées : termes ou expressions en usage et leurs équivalents les plus fréquents*, Montréal : Université de Montréal, 2001. [En ligne]. URL : < <http://www.mapageweb.umontreal.ca/bernh/TICI/termino.html>>. [Consulté le 01 septembre 2011].

BLIN, Frédéric, Mission de l'Information scientifique et technique et du réseau documentaire - *Synthèse nationale concernant l'activité de formation des usagers dans le réseau des Bibliothèques Universitaires- Journée d'études Arras*, 25 mars 2009. [En ligne], URL : <http://portail.bu.univ-artois.fr/simclient/consultation/binaries/stream.asp?instance=incipio&EIDMPA=INCIP_GED_RESS_784>. [Consulté le 01 septembre 2011]

CHEVILLOTTE, Sylvie, *Bibliothèques et Information Literacy*. Bulletin des Bibliothèques de France, 2005, t.50, n°2, p.42-49.

CHOURROT, Olivier, *Le bibliothécaire est-il un médiateur ?* Bulletin des Bibliothèques de France, 2007, t. 52, n°6, p. 67-71.

GROUPE DE TRAVAIL DES RENCONTRES FORMIST, *Maîtrise de l'information des étudiants avancés (master et doctorat). Éléments pour une formation*, Villeurbanne, Enssib, 2007. [En ligne]. URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1914>>. [Consulté le 01 septembre 2011].

NOEL Elisabeth, *Y-a-t-il un au-delà de la formation à l'information ? Le cas de l'enseignement supérieur*, colloque FADBEN, Lyon, mars 2008. [En ligne]. URL: <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1658>>. [Consulté le 01 septembre 2011].

RIONDET, Odile (dir), *Former les utilisateurs de la bibliothèque*, Villeurbanne : Enssib, 2000. 239 p. (La Boîte à outils). ISBN 2-910227-32-4

La formation des publics avancés : exemples extérieurs

COUVIDAT, Anne, *Quelle formation documentaire pour les usagers chercheurs? L'éclairage des expériences nordiques*. (Mémoire DCB), Villeurbanne : Enssib, 2010

DARBON, Nathalie. *Améliorer l'accueil des enseignants-chercheurs au SCD de l'université Lumière Lyon 2*. (Mémoire d'étude DCB), Villeurbanne : Enssib, 2004, 81 p.

DUMOULIN, Susie, *Développer et organiser des services aux chercheurs : l'exemple de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg*. (Mémoire d'étude DCB), Villeurbanne : Enssib, 2004. 83 p.

FLAMERIE de LACHAPELLE, Frédérique, *La formation à la maîtrise de l'information scientifique des doctorants en chimie de l'UPMC : un partenariat entre la bibliothèque, l'Institut de formation doctorale et l'UFR de chimie*, 10^è rencontres Formist, juin 2010, [En ligne]. URL: <<http://doctis.wordpress.com/les-interventions/>>. [Consulté le 01 septembre 2011].

GOUBATIAN, Yves, *Elaboration d'un plan de développement de formation des utilisateurs dans le cadre du dispositif LMD – Bibliothèque de l'Université Paris 11 Section Sciences*. (PPP), Villeurbanne : Enssib, 2004, 64 p.

HILT, Aurélie, *La formation des publics universitaires (masters, doctorants) au SCD de Paris-Sud 11 : études et prospectives*, (PPP), Villeurbanne : Enssib, 2010, 68 p.

KARPP-LAHMAIDI, Laurence, *Elaboration d'un plan de formation documentaire pour les doctorants de l'Université du Maine*. (PPP), Villeurbanne : Enssib, 2005, 86 p.

MORLAT, Isabelle, *La formation des usagers à Paris 4 : complémentarité des actions entre SCD et Université*, (Mémoire d'étude DCB), Villeurbanne : Enssib, 2003, 100 p.

MORVAN, Olivier, *La formation des usagers à bibliothèque universitaire Evry-Val d'Essonne : définition d'une politique et modalités de mise en œuvre*. (PPP), Villeurbanne : Enssib, 2000, 82 p.

PIRAULT, Frédéric, *Formation des usagers à l'Université d'Artois, pôle scientifique de Lens : vers une collaboration entre UFR et bibliothèques*. (PPP), Villeurbanne : Enssib, 2004, 62 p.

TORRAS I CALVO, Maria-Carme, University of Bergen Library, Norvège, *Les doctorants, la maîtrise de l'information et la formation des utilisateurs en bibliothèque: perspectives internationales*, intervention aux 10^è rencontres Formist, juin 2010. [En ligne]. URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-48567>>. [Consulté le 01 septembre 2011].

UNIVERSITE DE MONTREAL, *Politique de formation à l'utilisation de l'information*, Recueil officiel UdeM, Montréal, 2002. [En ligne]. URL : <http://www.direction.umontreal.ca/secgen/pdf/reglem/francais/sec_30/ens30_9.pdf>. [Consulté le 01 septembre 2011].

Table des annexes

ANNEXE 1	73
-----------------------	-----------

Annexe 1

QUESTIONNAIRE A DESTINATION DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Questionnaire à destination des enseignants et des chercheurs

Face aux évolutions rapides des ressources électroniques, de leurs plateformes d'accès ainsi que de nos abonnements, le Pôle Sciences du Service Commun de Documentation de l'Université Paul Cézanne souhaite mettre en place un service d'assistance documentaire personnalisée à destination de ses utilisateurs, au sein des laboratoires ainsi que pour les étudiants de Master et Doctorat. Nous vous adressons ce questionnaire et vous remercions par avance de prendre quelques minutes pour y répondre (temps de réponse estimé : 5 minutes).

*Obligatoire

Votre profil

1- Dans quelle discipline enseignez-vous? *

- Sciences de la Vie et de la Santé
- Mathématiques et Informatique
- Sciences chimiques
- Sciences de l'Environnement
- Physique et Sciences de la Matière
- Physique, Modélisation et Sciences pour l'ingénieur
- Autre :

2- A quel laboratoire êtes-vous rattaché? *

- ISM2
- Institut Fresnel
- IM2NP
- LCP
- CRN2M
- IMEP
- CEREGE
- LSIS
- M2P2
- LATP
- IRPHE
- Autre :

Vos pratiques documentaires

3- Dans quelle mesure utilisez-vous les éléments suivants ? Vous pouvez choisir plusieurs réponses. L'échelle varie de 1 (jamais) à 5 (toujours) *

	1	2	3	4	5
les bases de données proposées par le SCD	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
les revues en ligne proposées par le SCD	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
le fonds documentaire de votre laboratoire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
les documents de la bibliothèque universitaire ou d'autres via le PEB (prêt entre bibliothèque)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
les moteurs de recherche	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
les archives ouvertes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

4- Où cherchez-vous votre bibliographie en ligne ? *

- Scifinder ou CAS (Chemical Abstract)
- Web of Knowledge ou Web of Science
- ScienceDirect (bouquet Elsevier)
- Reaxys (Beilstein, Gmelin, Patent Chemistry Database)
- Pascal, Medline
- OpticsInfobase
- Autre :

5- Quels autres outils utilisez-vous pour établir votre bibliographie (logiciels de gestion de références bibliographiques, indicateurs de facteur d'impact...) ? *

- EndNote
- Zotero
- Mendeley
- Journal Citation Report
- Autre :

6- Avez-vous déjà suivi une formation à la recherche documentaire ?

- Oui
- Non

7- Si oui, à quelle occasion ?

8- Si vous souhaitez suivre une formation, quel domaine serait susceptible de vous intéresser ? Plusieurs réponses peuvent être choisies. L'échelle va de 1 (la formation que vous jugez la moins utile) à 5 (la plus utile). *

	1	2	3	4	5
Diffusion et valorisation des travaux de recherche	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les logiciels de gestion de références bibliographiques (EndNote, Zotero)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Veille documentaire sur votre sujet de recherche	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les ressources du SCD: le catalogue, les bases de données, les revues en ligne	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

9- En dehors de cette liste, quelle formation serait susceptible de vous intéresser ?

Mise en place de formations à destination de vos étudiants

10- Pensez-vous que vos étudiants aient besoin de formations à la recherche documentaire ? *

- Oui
 Non

11- A quel niveau pensez-vous que vos étudiants aient besoin de formations à la recherche documentaire ? *

- Master 1
 Master 2
 Doctorat
 Autre :

12- Conseillez-vous à vos étudiants d'utiliser les services de la bibliothèque pour leurs recherches ?

1 2 3 4 5

Jamais Toujours

13- Sur quels sujets voudriez-vous que vos étudiants soient formés? Vous pouvez choisir plusieurs formations. L'échelle va de 1 (la formation que vous jugez la moins utile) à 5 (la plus utile). *

	1	2	3	4	5
Bases de données en ligne	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Logiciels de gestion de références bibliographiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Evaluation de l'information sur Internet et plagiat	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mise en place de veille documentaire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les circuits de publication scientifique (règle de publication, facteur d'impact, archives ouvertes)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

14- En dehors de cette liste, quelle formation serait utile selon vous ?

15- Pensez-vous qu'une offre d'autoformation sur ces différents domaines, via des tutoriels en ligne, soit utile en complément des formations? *

Oui

Non

16- Seriez-vous plus particulièrement intéressé par ces formations si elles se déroulent dans les laboratoires, et non à la bibliothèque ? *

Oui

Non

17- Pensez-vous que ces formations pourraient être... *

intégrées dans le cursus des étudiants

ponctuelles, à la demande des enseignants ou des étudiants

Autre :

18- Quel volume horaire pourrait être consacré à la présentation des outils de recherche (base de données, logiciel de gestion de références bibliographiques) ? *

de 0 à 2 heures

2 heures à 5 heures

Autre :

19- Quel volume horaire pourrait être consacré à une assistance personnalisée sur votre sujet de recherche? *

de 0 à 2 heures

2 heures à 5 heures

Autre :

20- Selon vous, quelle serait la meilleure période pour ces formations ? *

Premier trimestre universitaire

Dernier trimestre universitaire (mai-juil)

Tout au long de l'année

Autre :

21- Avez-vous des remarques particulières ou des suggestions concernant la mise en place de ce type de formations (durée, modalité d'évaluation...)?